

# RAPPORT ANNUEL 2022-2023



C O B A R I C

COMITÉ DE BASSIN DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

**Rédaction**

Marine Gaumer, responsable des communications

Véronique Brochu, directrice générale

**Révision**

Véronique Brochu, directrice générale

Émilie Sirois, chargée de projets en communication

**Mise en page**

Marine Gaumer, responsable des communications

**Photo de couverture**

Rivière Arnold © COBARIC

# TABLE DES MATIÈRES

|                                                     |           |
|-----------------------------------------------------|-----------|
| <b>MOT DU PRÉSIDENT .....</b>                       | <b>4</b>  |
| <b>MOT DE LA DIRECTRICE .....</b>                   | <b>5</b>  |
| <b>LE COBARIC .....</b>                             | <b>6</b>  |
| <b>BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE .....</b> | <b>7</b>  |
| <b>CONSEIL D'ADMINISTRATION .....</b>               | <b>10</b> |
| <b>MEMBRES DU CONSEIL .....</b>                     | <b>11</b> |
| <b>LISTE DES MEMBRES .....</b>                      | <b>12</b> |
| <b>ÉQUIPE .....</b>                                 | <b>14</b> |
| <b>ADMINISTRATION .....</b>                         | <b>15</b> |
| <b>PLAN DIRECTEUR DE L'EAU .....</b>                | <b>18</b> |
| <b>REPRÉSENTATION .....</b>                         | <b>25</b> |
| <b>RÉALISATIONS .....</b>                           | <b>31</b> |

# MOT DU PRÉSIDENT

Les années 2022 et 2023 représentent une période charnière pour le COBARIC. En effet, le COBARIC a déposé le bilan de mise en œuvre de son Plan directeur de l'eau (PDE) pour la période 2014-2022, et il a entrepris la confection du prochain PDE qui couvrira la période 2024-2034.

Les constats de ce bilan sont particulièrement éloquentes. Au cours de cette période, le COBARIC a initié 131 actions ayant, pour plus de 50 % d'entre elles, une valeur estimée de plus de 50 000 \$. Ces actions ont amené à la réalisation de 314 interventions, dont 80 % ont été complétées au 31 mars 2023.

Tout ce travail a été rendu possible grâce à la mobilisation de 250 acteurs de l'eau provenant de plusieurs secteurs d'activités, dont les secteurs municipal, agricole, communautaire et économique, sans oublier l'implication citoyenne.

Par ailleurs, le mandat du COBARIC étant d'assurer une gestion de l'eau concertée à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière, ce dernier a entrepris la réalisation de son prochain PDE en tenant une consultation avec les acteurs de l'eau.

Les thèmes retenus portent principalement sur la problématique des inondations, la gestion de milieux humides et riverains, la dégradation des cours d'eau, l'usage des pesticides et la gestion des espèces exotiques envahissantes.

Fort de l'expérience acquise au fil des ans, ce nouveau PDE sera plus opérationnel et orienté significativement vers des interventions terrain. Des efforts accrus seront aussi faits pour informer et impliquer davantage les acteurs de l'eau et la population en général.

Encore une fois cette année, j'aimerais souligner le travail colossal réalisé par l'équipe du COBARIC, non seulement dans la préparation du prochain PDE, mais aussi par la réalisation de plusieurs projets terrain et par le soutien apporté à plusieurs organismes, dont les associations de protection des lacs. L'augmentation constante des demandes de toutes sortes qui lui sont adressées témoigne de la compétence et de la qualité des services rendus.

Un grand merci également à toutes les personnes qui participent activement à la réalisation du prochain PDE. Celles-ci constituent un lien d'information essentiel pour le COBARIC, eu égard aux problématiques vécues sur le terrain.

Enfin, j'aimerais tout particulièrement souligner l'apport exceptionnel de monsieur Russell Gilbert. Tout au long des 17 années de sa présidence, le COBARIC n'a cessé de croître, tant en expérience que par la reconnaissance acquise auprès des acteurs de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière.

Au nom des membres du conseil d'administration, des employé.e.s du COBARIC et en mon nom personnel : merci beaucoup, Russell.



**Luc Proulx**, président par intérim depuis le 10 février 2022

# MOT DE LA DIRECTRICE

L'année 2022-2023 aura été une année de transition. Transition de la présidence, transition vers un temps sans COVID, transition vers un nouveau PDE, transition vers un changement de la gestion financière et, finalement, transition dans la gestion des ressources humaines... Transition dit adaptation donc résistance au changement. Le COBARIC ressort de 2022-2023 comme s'il sortait d'une tempête. On fait les réparations, on commande de nouvelles pièces et on s'affaire à reconstruire un navire qui pourra en affronter bien d'autres.

Notre rapport annuel tend à représenter les efforts du COBARIC et de ses partenaires dans la gestion intégrée de l'eau de notre magnifique bassin versant. Je suis très fière de notre organisation et de ses belles réussites. En concertation, en support auprès de nos acteurs de l'eau et dans les réalisations terrain. Notre force réside dans les compétences des gens à sa barre, autant les administrateurs que l'équipe interne. Un énorme merci à vous tous pour votre dévouement, votre implication. L'année 2023-2024 nous apportera bien d'autres défis, et j'ai hâte de les relever avec vous tous!



**Véronique Brochu**, directrice générale



# LE COBARIC

## VISION

Être l'organisme de référence, représentatif des usagers, pour la protection de la ressource eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière.

## MISSION

La mission du COBARIC est d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Le COBARIC agit auprès des usagers de l'eau afin de favoriser la pérennité de la ressource, par la concertation et la participation.

## VALEURS

- Concertation
- Représentativité
- Appropriation
- Responsabilisation
- Partage

## MANDATS

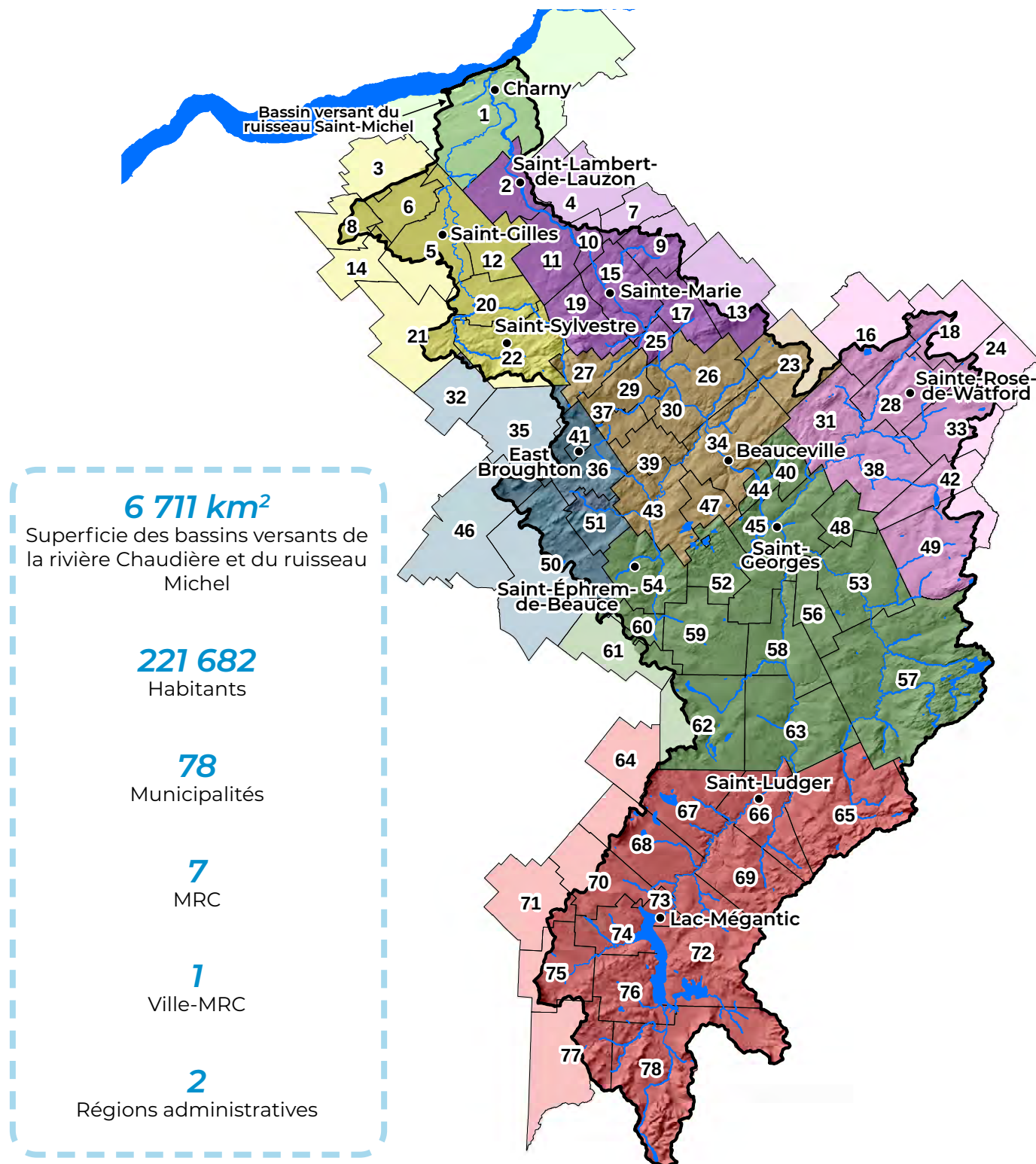
- Élaborer et mettre à jour périodiquement un plan directeur de l'eau (PDE)
- Coordonner la mise en œuvre du PDE et en assurer le suivi
- Initier et réaliser, lorsque nécessaire, certaines actions du PDE
- Informer et sensibiliser de manière continue les acteurs de l'eau et la population du bassin versant à la protection de la ressource
- Participer à la réalisation du plan de gestion intégrée du Saint-Laurent
- Transmettre et développer les notions de partage et de responsabilité à l'égard de l'usage de l'eau

## LE COBARIC, UN ORGANISME DE BASSIN VERSANT (OBV)

Un OBV est l'organisme désigné par le gouvernement du Québec pour concerter les acteurs du territoire. Cette concertation leur permet de planifier les ressources en eau, les usages et les milieux qui leur sont associés.

Cette planification vise à déployer des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.

# BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE



Le bassin versant de la rivière Chaudière touche en tout ou en partie 7 MRC et 1 ville-MRC, pour un total de 78 municipalités. Les tableaux ci-dessous indiquent quel pourcentage de chaque unité administrative est compris dans le bassin versant. Les numéros entre parenthèses font référence aux municipalités présentes sur la carte à la page 7.

### MRC DU GRANIT (59 %)

|                          |       |                               |       |
|--------------------------|-------|-------------------------------|-------|
| Audet (69)               | 100 % | Piopolis (76)                 | 100 % |
| Frontenac (72)           | 100 % | Saint-Augustin-de-Woburn (78) | 99 %  |
| Lac-Drolet (67)          | 99 %  | Saint-Ludger (66)             | 100 % |
| Lac-Mégantic (73)        | 100 % | Saint-Robert-Bellarmin (65)   | 100 % |
| Marston (74)             | 100 % | Saint-Sébastien (64)          | 1 %   |
| Milan (71)               | 8 %   | Sainte-Cécile-de-Whitton (68) | 70 %  |
| Nantes (70)              | 53 %  | Val-Racine (75)               | 68 %  |
| Notre-Dame-des-Bois (77) | 28 %  |                               |       |

### MRC DE BEAUCE-SARTIGAN (93 %)

|                                |       |                              |       |
|--------------------------------|-------|------------------------------|-------|
| La Guadeloupe (60)             | 92 %  | Saint-Georges (45)           | 100 % |
| Lac-Poulin (55)                | 100 % | Saint-Hilaire-de-Dorset (62) | 76 %  |
| Notre-Dame-des-Pins (44)       | 100 % | Saint-Honoré-de-Shenley (59) | 100 % |
| Saint-Benoît-Labre (52)        | 100 % | Saint-Martin (58)            | 100 % |
| Saint-Côme-Linière (53)        | 100 % | Saint-Philibert (48)         | 100 % |
| Saint-Éphrem-de-Beauce (54)    | 100 % | Saint-René (56)              | 100 % |
| Saint-Évariste-de-Forsyth (61) | 17 %  | Saint-Simon-les-Mines (40)   | 100 % |
| Saint-Gédéon-de-Beauce (63)    | 100 % | Saint-Théophile (57)         | 100 % |

### MRC DES ETCHEMINS (42 %)

|                              |       |                             |       |
|------------------------------|-------|-----------------------------|-------|
| Lac-Etchemin (16)            | 28 %  | Saint-Prosper (38)          | 100 % |
| Saint-Benjamin (31)          | 100 % | Saint-Zacharie (49)         | 81 %  |
| Saint-Cyprien (24)           | 19 %  | Sainte-Aurélie (42)         | 73 %  |
| Saint-Jacques-de-Leeds (32)  | 3 %   | Sainte-Justine (18)         | 26 %  |
| Saint-Louis-de-Gonzague (33) | 77 %  | Sainte-Rose-de-Watford (28) | 100 % |

**MRC DES APPALACHES (16 %)**

|                           |       |                                |       |
|---------------------------|-------|--------------------------------|-------|
| Adstock (50)              | 36 %  | Saint-Pierre-de-Broughton (35) | 6 %   |
| East Broughton (41)       | 100 % | Sainte-Clotilde-de-Beauce (51) | 100 % |
| Sacré-Coeur-de-Jésus (36) | 94 %  | Thetford Mines (46)            | 10 %  |

**MRC BEAUCE-CENTRE (94 %)**

|                               |       |                                 |       |
|-------------------------------|-------|---------------------------------|-------|
| Beauceville (34)              | 100 % | Saint-Jules (39)                | 100 % |
| Saint-Alfred (47)             | 100 % | Saint-Odilon-de-Cranbourne (23) | 61 %  |
| Saint-Frédéric (29)           | 100 % | Saint-Séverin (27)              | 100 % |
| Saint-Joseph-de-Beauce (26)   | 100 % | Saint-Victor (43)               | 100 % |
| Saint-Joseph-des-Érables (30) | 100 % | Tring-Jonction (37)             | 100 % |

**MRC DE LOTBINIÈRE (30 %)**

|                       |       |                                   |       |
|-----------------------|-------|-----------------------------------|-------|
| Dosquet (14)          | 6 %   | Saint-Narcisse-de-Beaurivage (12) | 100 % |
| Saint-Agapit (6)      | 100 % | Saint-Patrice-de-Beaurivage (20)  | 97 %  |
| Saint-Apollinaire (3) | 6 %   | Saint-Sylvestre (22)              | 89 %  |
| Saint-Flavien (8)     | 35 %  | Sainte-Agathe-de-Lotbinière (21)  | 16 %  |
| Saint-Gilles (5)      | 71 %  |                                   |       |

**MRC DE LA NOUVELLE-BEAUCE (64 %)**

|                             |       |                       |       |
|-----------------------------|-------|-----------------------|-------|
| Frampton (13)               | 29 %  | Sainte-Marguerite (9) | 58 %  |
| Saint-Bernard (11)          | 100 % | Sainte-Marie (15)     | 100 % |
| Saint-Elzéar (19)           | 100 % | Saints-Anges (17)     | 100 % |
| Saint-Isidore (4)           | 3 %   | Scott (10)            | 73 %  |
| Saint-Lambert-de-Lauzon (2) | 74 %  | Vallée-Jonction (25)  | 100 % |
| Sainte-Hénédine (7)         | 11 %  |                       |       |

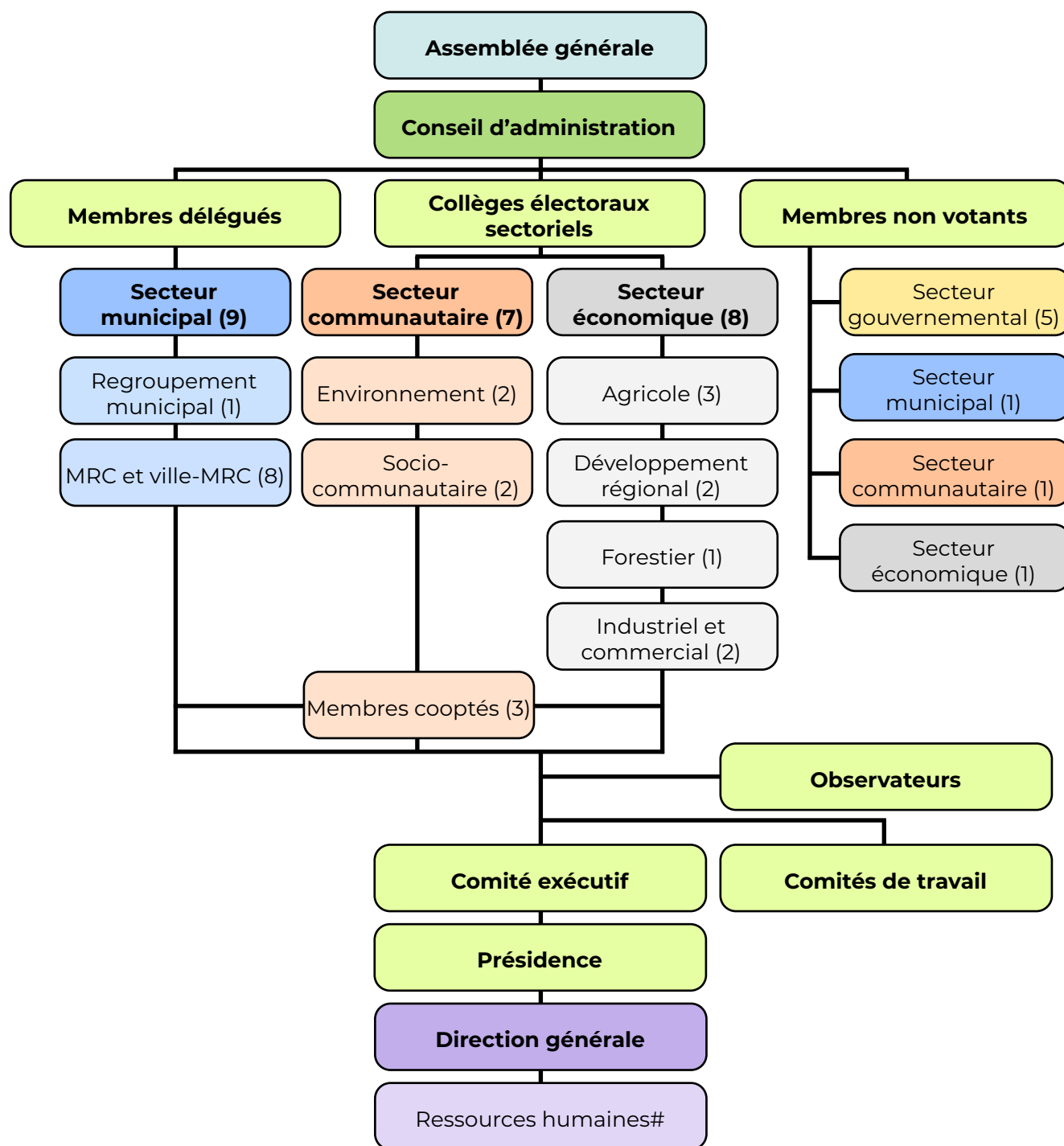
**VILLE DE LÉVIS (42 %)**

|           |      |
|-----------|------|
| Lévis (1) | 41 % |
|-----------|------|

Les valeurs présentées dans ces tableaux réfèrent au pourcentage du territoire des municipalités ou des MRC sur le bassin versant.

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



# MEMBRES DU CONSEIL

## COLLEGES ÉLECTORAUX SECTORIELS

- ▶ Robert Mercier, Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant
- ▶ Chantal Bouchard, Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches
- ▶ Gilles Paquet, Société Beauceronne de Gestion Faunique inc. (Zec Jaro)
- ▶ Pierre Dumas, Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles
- ▶ Luc Proulx, premier vice-président, président par intérim depuis le 10 février 2022
- ▶ Francis Fleury-Cliche, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie
- ▶ Jenny Lehoux, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches, syndicat local de La Nouvelle-Beauce
- ▶ Daniel Samson, second vice-président, Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Chaudière-Appalaches, syndicat local de Lotbinière-Sud
- ▶ Daniel Giguère, Affaires gouvernementales et réglementaires, Innergex
- ▶ Jean Cliche, Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
- ▶ Martin Ladouceur, Association des propriétaires de boisés privés de la Beauce (fin de mandat)
- ▶ Éric Cliche, Association des propriétaires de boisés privés de la Beauce (depuis le 16 février 2023)
- ▶ Fernando Couture, Les embellissements de la Chaudière inc.
- ▶ Jonathan Lasnier, Groupement forestier Chaudière

## MEMBRES DÉLÉGUÉS

- ▶ Gérald Grenier, MRC des Appalaches
- ▶ Yvan Paré, MRC de Beauce-Sartigan
- ▶ Lucie Gagnon, MRC des Etchemins (vacant depuis le 17 mai 2022)
- ▶ Danièle Provencher, MRC du Granit
- ▶ Denis Dion, MRC de Lotbinière
- ▶ Réal Bisson, secrétaire-trésorier, MRC de La Nouvelle-Beauce
- ▶ François Veilleux, MRC Robert-Cliche
- ▶ Serge Côté, Ville de Lévis

## MEMBRES NON-VOTANTS (OBSERVATEURS)

- ▶ Simon Arbour, Agence régionale de santé et de services sociaux
- ▶ Simon Castonguay, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- ▶ Annie Goudreau, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- ▶ Carl Plante, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- ▶ Guy Parenteau, ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
- ▶ Jean-Pierre Bérubé, Association pour la protection de l'environnement du lac des Îles

# LISTE DES MEMBRES

En date du 31 mars 2023, le COBARIC compte 94 membres.

## Secteur communautaire (15)

- ▶ Association de protection du lac Drolet (APDLD)
- ▶ Association de protection de l'environnement du lac Fortin (APELF)
- ▶ Association des riverains du lac Jolicoeur (ARLJ)
- ▶ Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant (APLM)
- ▶ Association des riverains du lac Raquette
- ▶ Association des riverains du lac Beaurivage
- ▶ Association pour la protection de l'environnement du lac Trois-Milles (APEL3M)
- ▶ Association pour la protection et la restauration du lac Mackenzie
- ▶ Association des riverains du lac Sartigan
- ▶ Association des riverains du lac des Abénakis (ARLA)
- ▶ Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF)
- ▶ Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants de la rivière Nicolet (COPERNIC)
- ▶ Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau
- ▶ Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC)
- ▶ Lac du Rat Musqué

## Secteur économique (12)

- ▶ Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie
- ▶ Agence de mise en valeur des forêts privées de la Chaudière
- ▶ Association des propriétaires de boisé de la Beauce (APBB)
- ▶ Association de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP)

- ▶ Centre local de développement du Haut-Saint-François
- ▶ Club de golf Sainte-Marie
- ▶ Coop de fertilisation organique FERTIOR
- ▶ Domtar
- ▶ Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FÉDÉCP) régionale Chaudière-Appalaches
- ▶ Innergex
- ▶ RAPPEL – Coop de solidarité de l'eau
- ▶ Syndicat de l'UPA de La Nouvelle-Beauce
- ▶ Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec

## Secteur gouvernemental (2)

- ▶ Direction de santé publique du CIUSSS de l'Estrie-CHUS
- ▶ Ministère de l'Alimentation, des Pêcheries et de l'Agriculture du Québec

## Secteur municipal (61)

- ▶ MRC de La Nouvelle-Beauce
- ▶ MRC de Lotbinière
- ▶ MRC Beauce-Centre
- ▶ MRC de Beauce-Sartigan
- ▶ Ville de Lévis
- ▶ Audet
- ▶ Beauceville
- ▶ Dosquet
- ▶ Frampton
- ▶ Frontenac
- ▶ La Guadeloupe
- ▶ Lac-Poulin
- ▶ Lac-Mégantic
- ▶ Marston
- ▶ Nantes
- ▶ Notre-Dame-des-Pins
- ▶ Piopolis

Tous les membres du COBARIC reçoivent l'infolettre l'Eau Média, distribuée périodiquement par courriel!

- ▶ Sacré-Cœur-de-Jésus
- ▶ Saint-Agapit
- ▶ Saint-Appolinaire
- ▶ Saint-Benoît-Labre
- ▶ Saint-Bernard
- ▶ Saint-Côme-Linière
- ▶ Saint-Elzéar
- ▶ Saint-Éphrem-de-Beauce
- ▶ Saint-Évariste-de-Forsyth
- ▶ Saint-Flavien
- ▶ Saint-Gédéon-de-Beauce
- ▶ Saint-Georges
- ▶ Saint-Gilles
- ▶ Saint-Hilaire-de-Dorset
- ▶ Saint-Honoré-de-Shenley
- ▶ Saint-Isidore
- ▶ Saint-Joseph-de-Beauce
- ▶ Saint-Lambert-de-Lauzon
- ▶ Saint-Martin
- ▶ Saint-Narcisse-de-Beaurivage
- ▶ Saint-Odilon-de-Cranbourne
- ▶ Saint-Patrice-de-Beaurivage
- ▶ Saint-Philibert
- ▶ Saint-Pierre-de-Broughton
- ▶ Saint-René
- ▶ Saint-Robert-Bellarmin
- ▶ Saint-Simon-les-Mines
- ▶ Saint-Sylvestre
- ▶ Saint-Théophile
- ▶ Saint-Zacharie
- ▶ Sainte-Agathe-de-Lotbinière
- ▶ Sainte-Aurélie
- ▶ Sainte-Cécile-de-Whitton
- ▶ Sainte-Clotilde-de-Beauce
- ▶ Sainte-Hénédine
- ▶ Sainte-Justine
- ▶ Sainte-Marguerite
- ▶ Sainte-Marie
- ▶ Saints-Anges
- ▶ Scott
- ▶ Thetford Mines
- ▶ Tring-Jonction

- ▶ Vallée-Jonction

### **Autres (3)**

- ▶ Département de génie civil et de génie des eaux, Université Laval
- ▶ Jean-Marie Fecteau
- ▶ Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales, Université du Québec à Rimouski (CIRUSSS-UQAR)

# L'ÉQUIPE



**Véronique Brochu**  
Directrice générale



**Pauline Marquer**  
Coordonnatrice des mandats et du Plan directeur de l'eau



**Marie-Ève Thérout**  
Coordonnatrice de projets et géomatique



**Émilie Sirois**  
Chargée de projets en communication



**Raphaël Leblond**  
Chargé de projets et technicien de rivière



**Mathieu Provost**  
Chargé de projets en gestion intégrée de l'eau



**Sofianne Bouchard-Verret**  
Chargée de projets inondation et milieux humides



**Anthony Boutin**  
Technicien de la faune



**Marine Gaumer**  
Agente en communication numérique



**Francine Paradis**  
Comptable

## AVEC NOUS AU COURS DE L'ANNÉE

- ▶ Alexandre Quiblier, stagiaire en environnement
- ▶ Aurélie Bousquet, agente de soutien
- ▶ Isabelle Lapierre, stagiaire en foresterie
- ▶ Jayson Moreau, stagiaire
- ▶ Jean-Sébastien Delisle, adjoint administratif
- ▶ Ludovic Pelletier-Fréchette, professionnel en géomatique

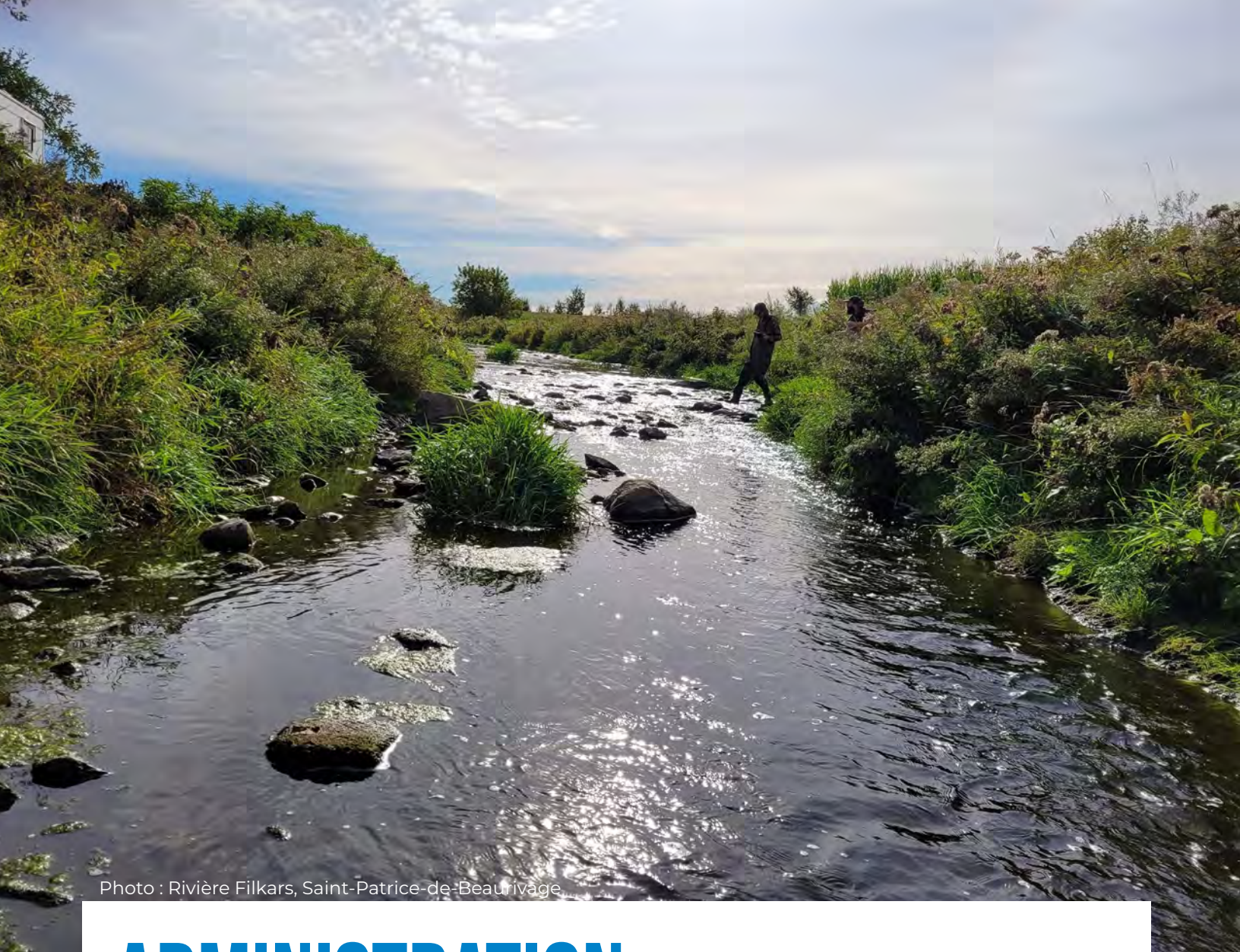


Photo : Rivière Filkars, Saint-Patrice-de-Beaurivage

# ADMINISTRATION

Cette année, et suite au départ de M. Russell Gilbert, M. Luc Proulx a assuré la présidence du COBARIC. Fort de son expérience en tant qu'administrateur puis 1er vice-président du conseil, M. Proulx était déjà familier avec l'organisation et son fonctionnement. Il a ainsi repris le flambeau par intérim et assuré la continuité des dossiers administratifs et du plan directeur de l'eau.

Du côté de la permanence de l'organisation, il faut souligner la grande capacité de résilience

de l'équipe interne. Cette année a en effet été riche en incidents techniques hors de contrôle, qui ont parfois paralysé les activités de bureau. Patience et recherche de nouvelles solutions ont permis de résoudre ces imprévus, qui ne sont à présent plus qu'un vague souvenir. L'équipe organise également, dès que le besoin se fait sentir, des activités internes de transfert de connaissances dans le but de faire grandir et d'harmoniser les connaissances communes à l'ensemble des membres de l'équipe.

- ▶ **6 rencontres** du conseil d'administration
- ▶ **1 nouveau comité** communications
- ▶ **1 assemblée** générale annuelle
- ▶ **3 communautés** de pratique



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration s'est réuni six fois au cours de l'année 2022-2023. Toutes ces rencontres se sont tenues en mode hybride.

- ▶ 21 avril 2022
- ▶ 19 mai 2022
- ▶ 15 septembre 2022
- ▶ 17 novembre 2022
- ▶ 16 février 2023
- ▶ 16 mars 2023

## COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif pour l'année 2022-2023 est composé des quatre administrateurs suivants :

- ▶ Luc Proulx, 1<sup>er</sup> vice-président, président par intérim depuis le 10 février 2022
- ▶ Daniel Samson, 2<sup>e</sup> vice-président
- ▶ Olivier Dumais, secrétaire-trésorier
- ▶ Jenny Lehoux, administratrice

Le comité exécutif s'est réuni à 5 reprises au cours de l'année 2022-2023 :

- ▶ 19 avril 2022
- ▶ 13 septembre 2022
- ▶ 15 novembre 2022
- ▶ 31 janvier 2023
- ▶ 14 mars 2023

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle pour l'année 2021-2022 s'est tenue en mode hybride le 19 mai 2022, pour partager avec les membres présents le rapport annuel ainsi que les états financiers de l'organisation.

L'assemblée s'est poursuivie en début de soirée pour souligner le départ de M. Russell Gilbert à titre de président et d'administrateur, après 26 ans d'implication au COBARIC.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Au mois de juin, la direction a mené, avec l'ensemble de l'équipe, un atelier d'identification des risques en santé et sécurité au travail. Il s'agissait de repérer les risques potentiels associés aux milieux de travail de l'équipe (configurations terrain multiples, bureau et télétravail), et d'identifier les moyens en place pour les contrôler. Mathieu Provost a été nommé responsable afin d'assurer le respect des normes en matière de santé et de sécurité au travail. Il est également l'interlocuteur désigné pour recueillir les idées nouvelles ou pour relever les différends ou problématiques des employés pouvant porter atteinte à leur bien-être au sein de l'équipe.

Photos : Soirée hommage à Russell Gilbert, 19 mai 2022

## COMMUNAUTÉS DE PRATIQUES

Organisée par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), la première grande Agora des OBV a eu lieu du mercredi 30 novembre au vendredi 2 décembre 2022 au Centre des Congrès de Québec. Son contenu s'est articulé autour de 4 grands sujets d'intérêts pour les équipes des OBV, soit (1) Mobilisation, concertation et communication, (2) Expertises techniques et analyse terrain, (3) Aménagement et réglementation, et (4) Administration et gestion.

De ce premier événement en présentiel ont découlé plusieurs communautés de pratiques rassemblant des membres du réseau des OBV qui souhaitent échanger plus en profondeur sur certains sujets, dans le but de fournir des assises communes pour l'ensemble du réseau.

L'équipe du COBARIC s'est engagée dans les chantiers des communautés de pratiques suivants :

- ▶ Mobilisation, concertation et communication – (a) Développer la notoriété des OBV et (b) Méthodes de production des livrables du mandat statutaire.
- ▶ Expertises techniques et analyse – (a) Élaboration de formations théoriques et pratiques et (b) Élaboration de répertoires de ressources partagées.
- ▶ Administration et gestion – (a) Recrutement et rétention et (b) Bilan de la GIEBV et Convention

## COMMUNICATIONS

### Une enquête pour améliorer les façons de rejoindre les acteurs de l'eau

Durant la dernière année, le COBARIC a poursuivi ses efforts dans l'acquisition d'informations concernant ses publics cibles, dans le but de :

- ▶ Mieux connaître les enjeux de chaque catégorie d'utilisateurs, du simple citoyen au propriétaire d'un terrain en bordure de cours d'eau,
- ▶ Développer des moyens plus efficaces de les rejoindre et de répondre à leurs besoins,
- ▶ Susciter l'adhésion à la mission de l'organisation et la participation à la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau.

Pour ce faire, un sondage a été diffusé auprès de personnes issues des milieux municipal, riverain, forestier, agricole, ainsi que le grand public. Le COBARIC tient à remercier une fois de plus toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à ces questions, ainsi que les partenaires qui ont permis

d'encourager les participations en mettant en jeu des prix de participations en échange de leur visibilité. Le concours associé à cette enquête a effectivement permis de récompenser 5 participants pour une valeur totale de 399 \$ en prix (tirage au sort effectué le 12 décembre 2022).

L'ensemble des informations recueillies ont été analysées de manière anonyme pour construire des profil-types de chaque secteur cible. Ces profils seront intégrés dans le plan de communication et la planification de l'organisation.

### Comité communications

En novembre 2022, un comité spécifique, composé de 3 administrateurs volontaires, messieurs Jean Cliche, Pierre Dumas et Luc Proulx, a été formé afin de soutenir les travaux des 2 ressources spécialisées en communications de l'équipe. Ce comité s'est réuni à deux reprises pour faire le point sur les moyens et méthodes de communication utilisés jusqu'à présent ainsi que pour planifier la refonte du site web de l'organisation.

À l'approche de 2024, le comité communications sera aussi sollicité pour la planification d'activités entourant le 30<sup>e</sup> anniversaire du COBARIC.

## TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### Gestion documentaire et réseau informatique

La gestion documentaire consiste en l'application d'un ensemble de méthodes et de systèmes portant sur l'utilisation, la conservation et la diffusion des documents produits et reçus par le COBARIC, ainsi que sur la protection des renseignements personnels qu'ils contiennent. Cette année, l'équipe interne a commencé l'application de ces nouvelles méthodes pour les projets et les mandats, une section qui concerne la majeure partie des travaux de l'organisation.

Par ailleurs, malgré les pratiques optimisées de gestion documentaire, le développement continu de nouveaux projets a nécessité la mise à niveau de la capacité du réseau informatique actuel. Cette dernière a été réalisée à l'automne 2022.

### Nouvelle suite de travail

Après avoir rencontré de multiples difficultés concernant l'acheminement et la réception de courriels, le COBARIC s'est tourné vers la suite Google Workspace. Ce changement a permis de résoudre les difficultés rencontrées en matière de communication, et de bénéficier d'une variété d'outils complémentaires, qui soutiennent et facilitent les activités de l'organisation au quotidien.



# PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

Le Plan directeur de l'eau (PDE) est au cœur de la mission du COBARIC. L'organisme doit l'élaborer, le mettre à jour, ainsi que le promouvoir et suivre sa mise en œuvre.

L'année 2022-2023 a été riche en suivis comme en rétrospective. Alors que l'organisme se prépare à déposer le prochain Plan directeur de l'eau 2024-2034, il a réalisé un suivi de la mise en œuvre du PDE actuel. Ce suivi a permis d'ajouter 31 actions terminées au cours de l'année et 14 nouvelles actions ajoutées au plan de suivi. Conclusion : les acteurs du territoire ne chôment pas!

En plus de soutenir la production de 2 livrables ministériels, le financement statutaire a permis d'offrir un soutien à plusieurs associations de lacs, citoyens, et entreprises du secteur industriel, agricole et forestier dans leurs besoins liés à l'eau, pour un total de 493 heures. Le COBARIC a également soutenu concrètement une association de lac du territoire pour l'amélioration de la qualité des bandes riveraines en produisant des plans d'aménagements personnalisés, dans le cadre du Programme de financement des lacs.

- **5 problématiques prioritaires**  
21 identifiées au total
- **252 acteurs mobilisés**
- **87 actions**  
en cours de réalisation
- **1 programme de financement**  
dédié aux associations de lacs

## PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2024-2034

Le COBARIC a organisé plusieurs rencontres de consultation dans le cadre de l'élaboration du prochain Plan directeur de l'eau. Ces rencontres se sont structurées selon les problématiques prioritaires identifiées sur le territoire, à raison de 2 consultations par problématique. Chaque exercice de consultation rassemble les acteurs des différents secteurs concernés par la problématique.

Afin de préparer les acteurs à ces consultations, ils ont reçu de la documentation, dont une fiche synthèse vulgarisée.

### Liste des rencontres ayant eu lieu en 2022-2023 :

#### Introduction et propagation des espèces exotiques envahissantes

- Consultation 1 : 19 octobre 2022, 10 participants
- Consultation 2 : 30 mars 2023, 9 participants

#### Contamination des eaux de surface par les pesticides

- Consultation 1 : 5 décembre 2022, 12 participants

#### Inondation de zones avec enjeux et débits de pointe associés

- Consultation 1 : 31 janvier 2023, 20 participants

#### Perte et dégradation des milieux humides, hydriques et riverains

- Les consultations auront lieu en 2023-2024

#### Dégradation hydromorphologique des cours d'eau

- Les consultations auront lieu en 2023-2024

Le Plan directeur de l'eau est un outil de planification des actions à réaliser pour assurer une gestion saine et efficace des activités et des usages liés à l'eau sur le territoire du bassin versant de la rivière Chaudière. Cette planification est réalisée en concertation avec les acteurs de l'eau du milieu : ministères, entreprises, municipalités et MRC, producteurs agricoles, producteurs forestiers, propriétaires riverains, citoyens et tant d'autres!



Photo : Consultation du 5 décembre 2022

## 9 ANS D' ACTIONS POUR L'EAU : LES CHIFFRES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU 2014-2022

Dans le cadre d'un livrable attendu par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), le COBARIC a produit au 30 novembre 2022 un bilan de la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE) pour la période de 2014 à 2022. Ce document porte un regard non exhaustif sur les activités menées par les acteurs de l'eau du territoire, ainsi que par le COBARIC depuis l'élaboration du dernier PDE, en 2014.

*« Ce bilan nous a permis de mettre en lumière les efforts de nos partenaires pour le bassin versant. Il témoigne de leur engagement et de leur soutien par rapport aux enjeux auxquels nous faisons face en termes d'accès, de disponibilité et de qualité de nos ressources en eau. Aujourd'hui, cette rétrospective dresse de nouvelles bases. Elle laisse entrevoir des actions efficaces vers l'atteinte des objectifs fixés par nos acteurs pour le PDE 2024-2034. Nous avons très hâte de poursuivre notre accompagnement en ce sens. » Véronique Brochu, directrice générale*

[Accédez au bilan de la mise en oeuvre 2014-2022 du PDE pour constater tout le travail accompli, depuis notre site web.](#)

## MISE EN ŒUVRE DU PLAN DIRECTEUR DE L'EAU : QUE S'EST-IL PASSÉ DEPUIS 2014?

### 131 ACTIONS INSCRITES AU PDE

**75 %** actions en cours



**10 %** actions abandonnées

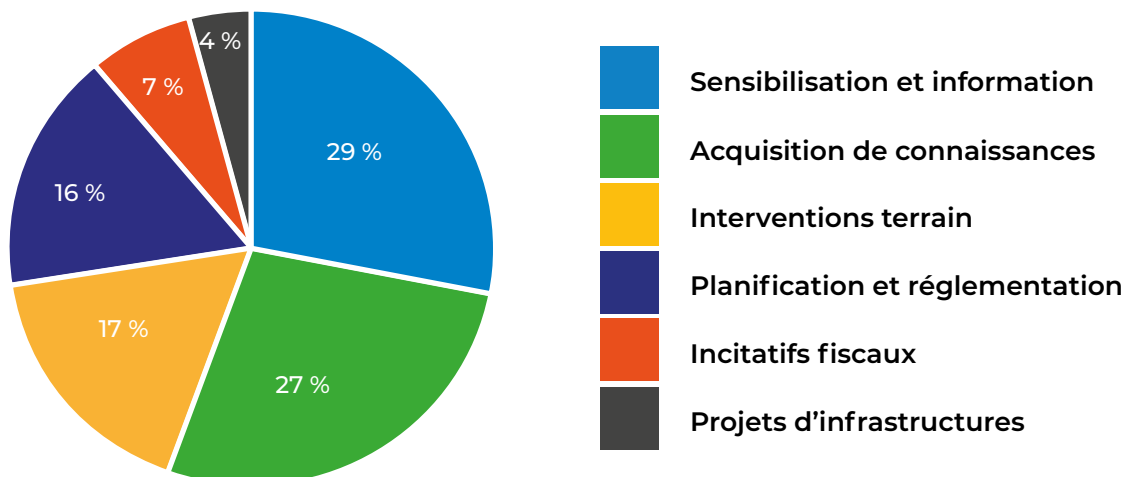


**15 %** actions terminées



90 % des actions inscrites sont prises en charge par les acteurs du bassin versant.

### RÉPARTITION DES ACTIONS SELON LEUR TYPE EN 2022



### PRISE EN CHARGE DES RÉALISATIONS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

| Secteur                               | Actions prises en charge |
|---------------------------------------|--------------------------|
| Organisme de bassin versant (COBARIC) | 36 %                     |
| Municipal                             | 26 %                     |
| Communautaire                         | 19 %                     |
| Économique                            | 8 %                      |
| Citoyen                               | 2 %                      |
| Autre                                 | 9 %                      |

### TOP 5 DES RÉALISATIONS AYANT RASSEMBLÉ LE PLUS D'ACTEURS

1. Lutte aux espèces exotiques envahissantes (berce du Caucase) | **22 acteurs**
2. Réalisation de corvées de nettoyage de cours d'eau | **22 acteurs**
3. Maintenance du Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) | **21 acteurs**
4. Réduction de l'apport en sédiments dans les fossés du bassin versant de la rivière des Fermes | **13 acteurs**
5. Veille sur l'impact sur les écosystèmes du déversement d'hydrocarbures dans la rivière Chaudière | **13 acteurs**



Photo : Rivière des Plante, Beauceville

## CONSERVATION DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES

### Objectifs de conservation des milieux humides et hydriques

En mars 2020, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a demandé aux organismes de bassins versants de mettre à jour les éléments inscrits dans les PDE afin d'intégrer les orientations gouvernementales en matière de conservation des ressources en eau et des milieux associés. Déposés en mars 2021 après plus de 90 rencontres individuelles avec le milieu municipal, les objectifs de conservation des milieux humides et hydriques (OCMHH) pour le bassin versant de la rivière Chaudière ont été révisés et ont reçu l'approbation du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) en décembre 2022. Ces objectifs, au nombre de 12, sont associés aux problématiques prioritaires et leur suivi fera partie intégrante du PDE 2024-2034.

### Plans régionaux des milieux humides et hydriques

Le COBARIC soutient les MRC de son territoire dans l'élaboration de leurs PRMHH en apportant ses connaissances et en rapportant les préoccupations des acteurs de l'eau. À cet effet, le COBARIC a participé aux consultations de l'ensemble de ses MRC concernant les préoccupations des acteurs du COBARIC sur leur territoire respectif.

Par ailleurs, l'organisation a été sollicitée par plusieurs MRC pour porter un regard constructif sur leurs livrables (portrait, plan d'action). Le COBARIC a également été mandaté par une des MRC afin de réaliser les travaux de géomatique liés à l'élaboration de leur PRMHH.

## STRATÉGIE DE MOBILISATION

La mobilisation des personnes est essentielle à tout exercice de planification comme celui du PDE. Afin de favoriser une plus grande implication des différents acteurs de l'eau, et pour répondre au mandat octroyé par le MELCCFP, le COBARIC élabore une stratégie de mobilisation à la concertation pour le 1<sup>er</sup> décembre 2023.

Pour ce faire, le Comité vision-stratégie a été créé, soit un groupe de travail composé de 5 représentants de la table de concertation. À l'hiver 2023, le COBARIC a distribué un sondage et mené des entrevues avec plusieurs représentants de la table de concertation, dans le but de réaliser un autodiagnostic de la concertation. Le 16 mars 2023, une rencontre s'est tenue pour co-construire avec ses acteurs une vision à la mobilisation, portant sur les mécanismes de participation à la table de concertation du COBARIC.

La stratégie de mobilisation à la concertation est la première étape pour favoriser la participation des acteurs aux processus de prise de décision de l'organisation. La seconde étape se penchera plus précisément sur le passage à l'action, soit comment mobiliser les acteurs à atteindre les objectifs fixés dans le PDE 2024-2034.

## LE PDE EN QUELQUES CHIFFRES\*

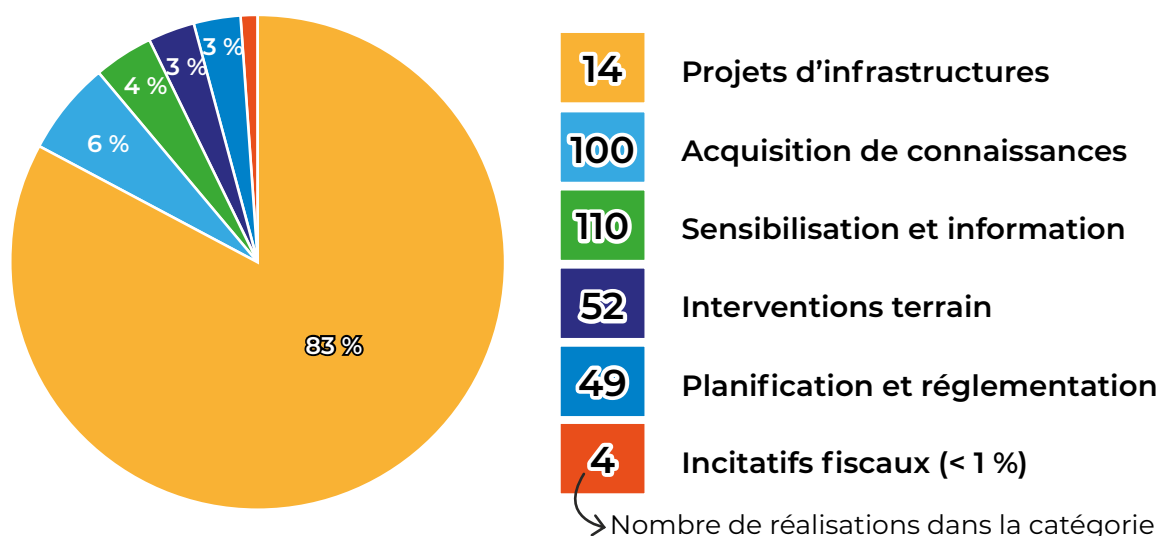
En 2022-2023

**252** acteurs  
mobilisés

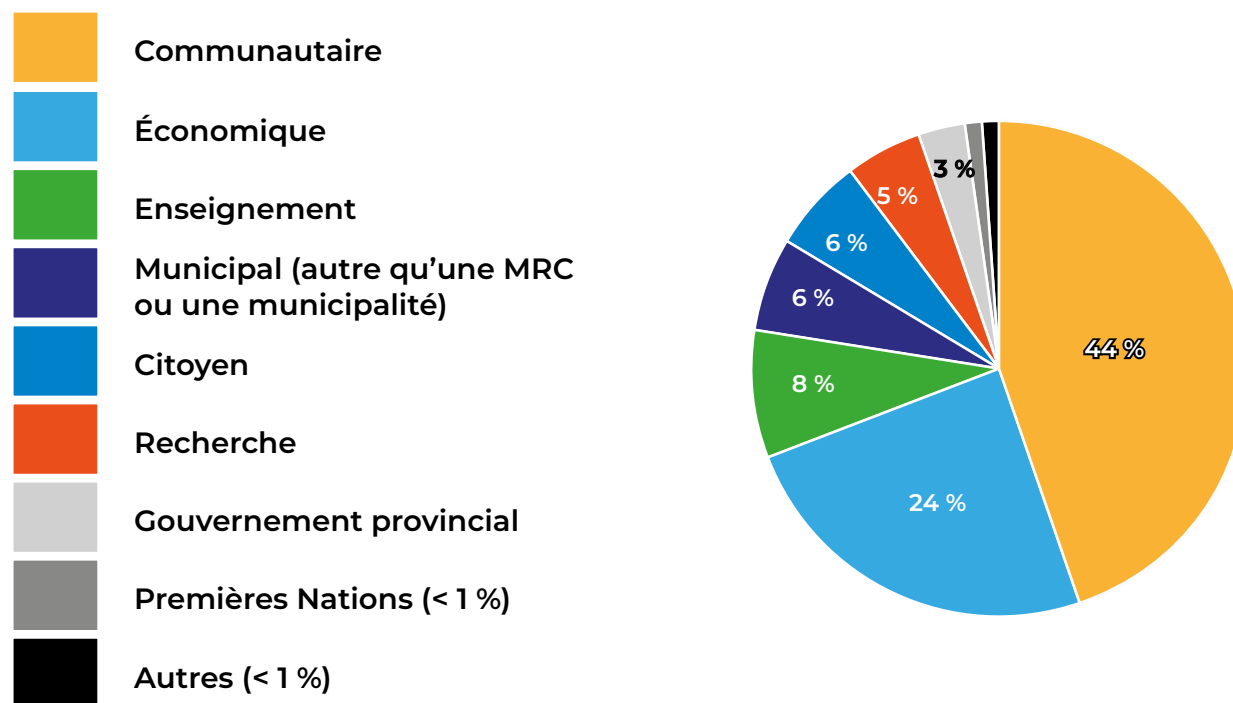
**31** actions  
terminées

**87** actions en cours  
de réalisation

### RÉPARTITION DES COÛTS PAR TYPE DE RÉALISATION EN 2022



### RÉPARTITION DES RÉALISATIONS PAR TYPE D'ACTEUR EN 2022



\* Source : Application de gestion intégrée des ressources en eau du Québec (AGIRE)



Photo : Lac des Cygnes, Saint-Théophile

## SOUTIEN AUX ACTEURS

Le COBARIC est disponible pour soutenir les acteurs de son territoire dans les problématiques environnementales auxquelles ils font face. Cette année, l'équipe du COBARIC s'est mobilisée pour répondre aux besoins d'associations de lacs, de citoyens, et d'entreprises pour un total de 493 heures, financées par le mandat statutaire de l'organisation. Voici quelques exemples de soutien apporté au cours de l'année :

- ▶ Conseils à la municipalité de Saint-Alfred pour la restauration de la bande riveraine au lac Sartigan, 3 mai 2022
- ▶ Recherche et transmission d'un guide pour l'entretien de cours d'eau pour la MRC Beauce-Centre, 10 mai 2022
- ▶ Création d'une page Facebook pour l'Association pour la protection des milieux humides de la Cumberland, 29 juin 2022
- ▶ Transmission de cartes du bassin versant du lac Fortin à la ville de Beauceville, 19 septembre 2022
- ▶ Identification d'un plant de myriophylle à épis et signalisation auprès du MELCCFP pour le Domaine Taschereau – Parc Nature, 30 septembre 2022
- ▶ Organisation et tenue d'une rencontre avec les municipalités du bassin versant de la rivière des Fermes concernant la suite des projets réalisés par le COBARIC en 2021 et 2022, 12 janvier 2023
- ▶ Appui à une équipe de recherche pour la création d'un outil de caractérisation de bande riveraine par méthode géomatique, 29 mars 2023

## SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS DE LACS

### Rencontre annuelle des lacs

Chaque année, le COBARIC organise une rencontre destinée aux associations de lacs de son territoire. Cette journée est l'occasion de réunir les résidents de bord de lac pour un moment d'échanges et de réseautage autour d'intérêts communs. Plusieurs présentations et conférences y sont également offertes. En 2022-2023, 2 rencontres ont eu lieu et ont rassemblé 29 et 27 personnes respectivement.

#### Édition du 29 avril 2022

Cette édition s'est déroulée à la municipalité de Sainte-Aurélie, rythmée par 3 présentations :

- ▶ Lac des Abénaquis : lutte au myriophylle à épis, par Claire Maranda, présidente de l'Association des riverains du lac des Abénaquis
- ▶ Navigation : retour sur la réglementation, par Marie-Ève Thérout, COBARIC
- ▶ Comment aider son lac : de l'individu au collectif, par Marie-Ève Thérout, COBARIC

#### Édition du 21 février 2023

L'édition 2023 s'est tenue au centre sportif Lacroix-Dutil de la Ville de Saint-Georges. Les participants ont bénéficié des présentations suivantes :

- ▶ La sédimentation dans les lacs : causes, conséquences et solutions, par Reinhard Pienitz, professeur titulaire, Université Laval, directeur du Laboratoire de paléocéologie aquatique au Centre d'Études Nordiques
- ▶ Rétrospective de l'année 2022 et opportunités 2023 au COBARIC, par Sofianne Bouchard-Verret, COBARIC

## Cadre de financement des lacs

Le COBARIC met à disposition des associations de lacs de son territoire un programme de financement : Cadre de financement des lacs. Ce programme les encourage à développer des projets visant à répondre aux enjeux du Plan directeur de l'eau. Lors de l'appel à projets pour le volet 2 du programme (réalisations terrain), un projet a été sélectionné et réalisé au printemps 2022.

### *Projet réalisé*

#### Plans d'aménagement pour le Lac à France

Le COBARIC a visité tous les terrains des riverains participants dans le but de réaliser des plans d'aménagement de bandes riveraines, par terrain, pour une valeur de 5 000 \$.

A l'issue du projet, plusieurs riverains ont aménagé leur bande riveraine, à leurs frais, selon les plans transmis par le COBARIC.



Photo : Bande riveraine, Lac à France



# REPRÉSENTATION

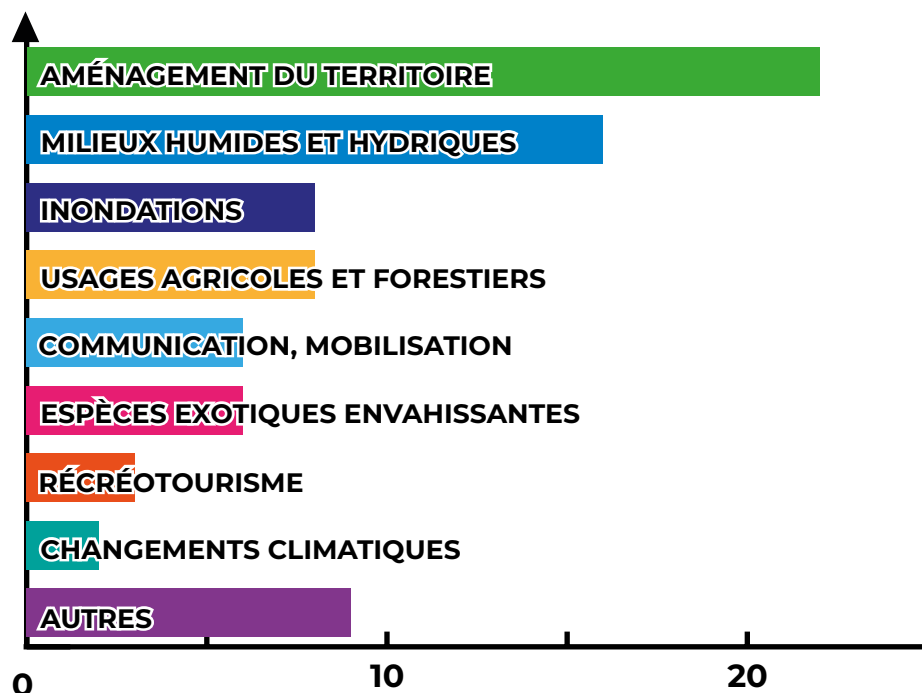
Le COBARIC déploie plusieurs moyens pour assurer sa représentation et celle des dossiers liés à l'eau auprès des partenaires du secteur environnemental, des acteurs du bassin versant et du grand public. Par sa présence aux événements de partenaires et grâce à sa disponibilité pour répondre aux questions des médias locaux, régionaux et nationaux, le COBARIC s'affirme de plus en plus au sein de son réseau professionnel. De fait, les entretiens téléphoniques et télévisés se sont multipliés en 2022-2023, témoins de l'intérêt grandissant des instances médiatiques pour certains sujets liés à l'eau comme les inondations ou les espèces exotiques envahissantes. Ces sollicitations sont également le signe que l'organisme est reconnu comme un expert de ces sujets pour son territoire.

- ▶ **Présents sur 7 comités**  
et tables de concertation
- ▶ **11 communiqués de presse**
- ▶ **10 entrevues**  
dans les médias
- ▶ **245 personnes**  
inscrites à l'infolettre
- ▶ **45 k + personnes rejointes**  
sur le web

## LETTRES D'APPUI

- ▶ Appui au projet Fédérer les acteurs de l'eau grâce à une infrastructure de données géospatiales ouverte présenté par Géofluence à Ressources naturelles Canada, 19 mai 2022
- ▶ Appui et contribution au projet Création d'une boîte à outils pour l'aménagement résilient des cours d'eau pour la chercheuse Roxane Lavoie déposé au Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ), 29 juin 2022
- ▶ Appui et contribution au projet Effets de la prise en compte du genre et de l'expression du vécu sur le rétablissement psychosocial et la résilience après des inondations en contexte de changements climatiques pour la chercheuse Lily Lessard déposé au Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ), 29 juin 2022
- ▶ Appui au projet Sensibiliser et outiller les acteurs forestiers face à l'envahissement des EEE dans la MRC de Lotbinière, présenté par l'OBV du Chêne, 15 novembre 2022
- ▶ Appui au projet Actions concertées pour l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité de la rivière Beaurivage – phase 2 du Bureau d'écologie appliquée, 6 décembre 2022
- ▶ Appui et contribution au projet Évaluation des actions agricoles pouvant avoir une incidence sur la qualité de l'eau potable souterraine et de surface du bassin versant des Îles Brûlées, coordonné par Josiane Lefebvre, agronome, 7 mars 2023
- ▶ Appui au projet Conservation volontaire en forêt privée dans le bassin versant du lac Mégantic, présenté par l'Aménagement forestier coopératif des Appalaches (AFCA) en collaboration avec l'Association pour la protection du lac Mégantic et de son bassin versant (APLM), 13 mars 2023
- ▶ Appui et contribution au projet Comprendre les inondations pour mieux leur faire face : évaluation du Système de surveillance de la rivière Chaudière et d'un document de vulgarisation sur les inondations, pour les chercheuses Johanne St-Charles et Lily Lessard, déposé au Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ), 31 mars 2023

## CONSULTATIONS THÉMATIQUES ET ATELIERS DE TRAVAIL



**80**  
consultations  
et ateliers  
au total

## COMITÉS ET TABLES DE CONCERTATION

- ▶ Comité de suivi Réseaux-Lotbinière : une goutte à la fois de l'OBV du Chêne
- ▶ Comité aviseur pour le développement d'un outil de caractérisation de bandes riveraines de l'INRS et du MAPAQ
- ▶ Comité de lutte aux espèces exotiques envahissantes de la Chaudière-Appalaches
- ▶ Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie (jusqu'en décembre 2022)
- ▶ Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de la Chaudière-Appalaches (depuis janvier 2023)
- ▶ Comité municipal de la rivière Chaudière du Bureau de projets de la rivière Chaudière
- ▶ Comité de vigilance du Centre de Récupération et de Gestion des Déchets de La Nouvelle-Beauce
- ▶ Comité de vigilance de la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud
- ▶ Organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (OVC-CA)

## ADHÉSION AUX ORGANISMES PARTENAIRES

- ▶ Centre québécois des services aux associations (CQSA)
- ▶ Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (Acfas)
- ▶ Canadian Water Resources Association (CWRA)
- ▶ Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE)
- ▶ Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- ▶ Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP)
- ▶ Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ)
- ▶ Regroupement des associations pour la protection de l'environnement des lacs et des bassins versants (RAPPEL)
- ▶ Réseau Environnement
- ▶ Réseau Inondations InterSectoriel du Québec (RIISQ)
- ▶ Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau du Québec (AGRCQ)
- ▶ Géofluence



Photo : Rendez-vous des OBV

## ÉVÉNEMENTS DES PARTENAIRES

En 2022-2023, le COBARIC a assisté à 16 événements en lien avec la gestion des ressources hydriques, les sciences et l'environnement, dont :

- ▶ Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne des ressources hydriques (20 juin 2022)
- ▶ Présentation des résultats du Projet d'acquisition de connaissances sur les eaux souterraines (PACES-Estrie), INRS, COGESAF (29 juin 2022)
- ▶ Congrès annuel de l'Association des biologistes du Québec « La communication : de la science à l'action » (17 et 18 novembre 2022)
- ▶ Lancement de l'ouvrage collectif « Les inondations au Québec – Risques, aménagement du territoire, impacts socioéconomiques et transformation des vulnérabilités », RIISQ (23 novembre 2022)
- ▶ 1<sup>er</sup> Rendez-vous national de la Fédération québécoise de défense des lacs et cours d'eau (26 novembre 2022)
- ▶ Grande Agora des OBV du Québec (30 novembre, 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2022)
- ▶ Présentation de la démarche de révision et fiches projets du Plan de développement de la zone agricole de la MRC de Lotbinière (25 janvier 2023)
- ▶ Forum national sur les Plans régionaux des milieux humides et hydriques, 2<sup>e</sup> édition (21 et 22 février 2023)

## ACTIVITÉS DE TRANSFERT DE CONNAISSANCES

Activités auxquelles le COBARIC a assisté

| Thématique                                           | Nombre d'activités |
|------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>Gestion de l'eau</b>                              | <b>24</b>          |
| dont Entretien et restauration de cours d'eau / lacs | 7                  |
| dont Milieux humides et hydriques                    | 5                  |
| dont Eaux souterraines                               | 6                  |
| dont Inondations                                     | 2                  |
| dont Changements climatiques                         | 2                  |
| dont Biodiversité                                    | 2                  |
| <b>Géomatique et gestion des données</b>             | <b>9</b>           |
| <b>Espèces exotiques envahissantes</b>               | <b>2</b>           |
| <b>Agriculture et foresterie</b>                     | <b>3</b>           |
| <b>Communications</b>                                | <b>10</b>          |
| <b>Administration</b>                                | <b>9</b>           |
| <b>Autres</b>                                        | <b>9</b>           |
| <b>TOTAL</b>                                         | <b>60</b>          |

### Activités données par le COBARIC

- ▶ Formation sur l'utilisation de l'outil AGIRE (Application de gestion intégrée des ressources en eau) au Conseil de bassin de la rivière Etchemin, avril 2022
- ▶ Présentation du COBARIC (mission et projets) à une classe du Cégep de Saint-Félicien, octobre 2022
- ▶ Présentation du document de vulgarisation scientifique sur les inondations de la Chaudière aux Bureaux de projets (inondations) du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, décembre 2022, et au Réseau Inondations Intersectoriel du Québec, février 2023
- ▶ Présentation d'aménagements résilients mis en place pour faire face aux inondations à Sainte-Marie auprès d'une délégation du Centre européen de prévention du risque d'inondation, octobre 2022



Photos : Entrevue sur la renouée du Japon



## DANS LA PRESSE

L'organisation communique régulièrement auprès des médias pour annoncer ses projets financés ou informer sur leur avancée. Cette année, 11 communiqués ont été diffusés dans la presse locale et régionale, dont 9 concernant des projets. Deux autres communiqués de presse concernaient respectivement [l'annonce du départ de M. Russell Gilbert](#) et le [début du travail pour l'élaboration du prochain Plan directeur de l'eau](#).

### Entretiens auprès des médias

Le COBARIC a été sollicité à plusieurs reprises par différents médias pour des entrevues téléphoniques et vidéographiques.

- ▶ [Entrevue pour Beauce Médias sur les inondations, 6 avril 2022](#)
- ▶ Entrevue pour Radio-Canada sur l'applicabilité de la plateforme E-Nundation pour le bassin versant de la rivière Chaudière, 22 avril 2022
- ▶ [Entrevue pour L'Éclaireur Progrès sur l'aide financière accordée pour la mise à jour du SSRC, 4 mai 2022](#)
- ▶ Entrevue pour O 101.5 Sainte-Marie sur l'aide financière accordée pour la mise à jour du SSRC, 4 mai 2022
- ▶ Entrevue pour La Terre de chez nous, à propos du régime transitoire pour les terres inondables, 25 juillet 2022
- ▶ [Entrevue pour Beauce Médias sur les inondations, 10 août 2022](#)
- ▶ Entrevue pour QUB Radio sur les inondations, 10 août 2022
- ▶ Reportage télévisé avec Robert Maranda sur les espèces exotiques envahissantes, 8 septembre 2022
- ▶ Entrevue reportage pour Québec Science sur les suivis de la rivière Chaudière suite à l'accident de Lac-Mégantic (2013), 28 septembre 2022
- ▶ [Reportage télévisé pour Radio-Canada sur la renouée du Japon, 29 septembre 2022](#)

Lors des élections générales québécoises de 2022, plusieurs médias ont sollicité le COBARIC pour recueillir son avis sur la représentation des dossiers environnementaux liés à l'eau dans les débats politiques. La direction générale et la présidence ont choisi de ne pas prendre position afin de préserver l'objectivité et l'impartialité de l'organisation, et ont donc décliné toute prise de parole à ce sujet.

## RELATIONS PUBLIQUES

- ▶ Finaliste Distinction Cœur Vert réseau Environnement, 18 mai 2022
- ▶ Rencontre avec le député Luc Provençal et les syndicats de l'UPA de La Nouvelle-Beauce et de Beauce-Centre à propos du Régime transitoire de gestion des zones inondables en milieu agricole, 22 novembre 2022 et 4 janvier 2023

“ON PROTÈGE CE QU'ON AIME,  
ET ON AIME CE QU'ON CONNAÎT.

-JACQUES COUSTEAU

## PRÉSENCE NUMÉRIQUE

### Site Internet

Cette année, le site web du COBARIC a enregistré 8 773 utilisateurs pour un peu plus de 14 000 sessions, des chiffres semblables aux années précédentes. Il est toutefois intéressant de noter une progression dans le comportement des utilisateurs du site. En effet, en 2022-2023, le nombre de visiteurs récurrents (qui visitent le site web 2 fois ou plus) a augmenté d'environ 5 %, ce qui correspond à environ 2 000 utilisateurs, contre 1 483 utilisateurs au cours de la période précédente.

Les pages les plus consultées du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2023 :

- Parcours canotables : 4 % du trafic total
- Bassin versant, définition : 3 % du trafic total
- Suivre la qualité de l'eau de nos cours d'eau : pourquoi, comment? : 1,8 % du trafic total

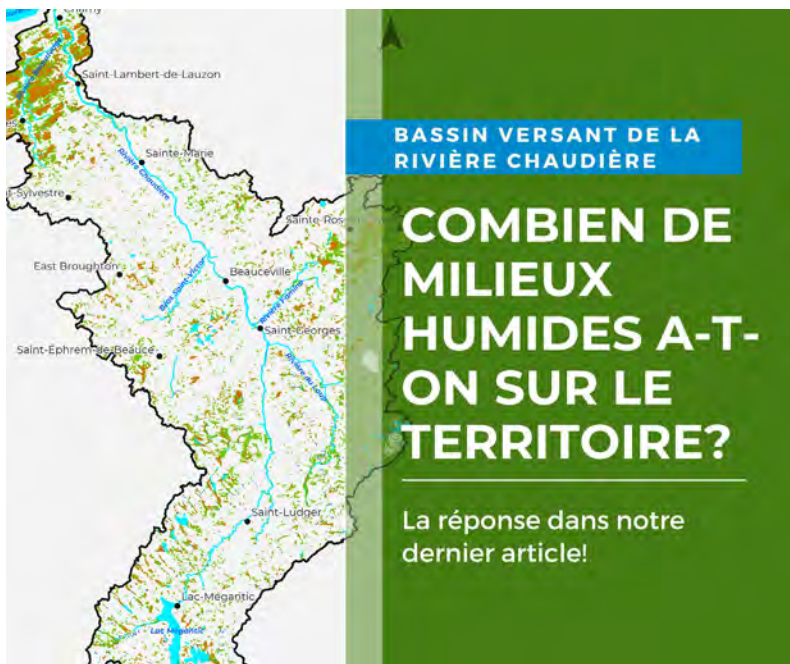
### Réseaux sociaux

#### Page Facebook

La présence du COBARIC sur Facebook s'est affirmée avec des publications tout au long de l'année. Au total, 27 767 utilisateurs ont été rejoints, soit 7 000 de plus que l'année précédente.

Le nombre d'adhérents aux contenus partagés sur la plateforme a également connu une progression satisfaisante, puisqu'au 31 mars 2023, la page comptait 749 mentions j'aime (+ 128) et 904 abonnés (+ 151).

L'adoption du format vidéo courte pour les publications Facebook a participé à cette progression positive. En effet, ce format est utile pour rejoindre facilement un plus grand nombre de personnes. Les vidéos réalisées



BASSIN VERSANT DE LA  
RIVIÈRE CHAUDIÈRE

## COMBIEN DE MILIEUX HUMIDES A-T- ON SUR LE TERRITOIRE?

La réponse dans notre  
dernier article!

visent principalement la valorisation du paysage ainsi que la promotion des activités de l'équipe sur le terrain.

Les sujets les plus appréciés au cours de l'année :

- Parcours canotables
- Offre d'emploi
- Inondations
- Photos de l'équipe

### Nouvelle présence : LinkedIn

En septembre 2022, le COBARIC s'est lancé sur le réseau social professionnel LinkedIn. Le but de cette présence est d'asseoir la légitimité de l'organisme et son expertise en matière de gestion de l'eau auprès d'autres professionnels en environnement (potentiels collaborateurs), des municipalités et des décideurs politiques. Les informations partagées sur cette page portent principalement sur les activités de concertation, de représentation ainsi que sur les projets réalisés. Depuis le mois de septembre, les publications de l'organisme ont rejoint un total de 3 165 personnes.

### Infolettre L'Eau média

L'Eau média, l'infolettre du COBARIC, renseigne les abonnés sur les activités de l'organisation et met en valeur les projets ou activités des acteurs de l'eau qui se déroulent sur le territoire de la zone de gestion. Trois parutions ont eu lieu cette année, soit aux mois de juin, septembre et décembre 2022. La base d'abonnés dénombre 345 inscrits au 31 mars 2023. Ces envois ont généré un taux de clic moyen de 14 % (nombre de clics par nombre de lectures de l'infolettre) pour un taux d'ouverture moyen de 51 % (nombre de destinataires ayant ouvert le courriel). Ces chiffres révèlent un taux d'engagement très satisfaisant.



# RÉALISATIONS

Cette année encore, l'équipe du COBARIC s'est dépassée pour faire avancer les actions à l'égard des problématiques du territoire. Les sorties sur le terrain ont toutefois été moins nombreuses que l'an dernier, cela dépendant de la nature des projets réalisés. La saison terrain s'est soldée par l'aménagement de plusieurs kilomètres de fossés dans le bassin versant du lac Mégantic, une intervention bénéfique notamment pour lutter contre l'apport de sédiments dans les milieux hydriques, soit l'habitat du poisson.

Pas moins de 13 demandes de financement ont été déposées, dont une partie est encore en attente de réponse au 31 mars 2023. Le COBARIC a également développé son offre de services avec l'intégration de services dédiés en communication (médias sociaux, production de communiqués, de vidéos, d'images, etc.) afin d'aider ses partenaires à communiquer adéquatement sur leurs projets environnementaux.

Autre point important, le COBARIC est heureux de constater l'intérêt de partenaires au transfert de connaissances et à la formation des professionnels de voirie entre autres. La mission du COBARIC prend alors tout son sens, puisque qu'il vient répondre à des besoins et collabore avec ses partenaires à la mise en œuvre de solutions localisées.

**17** projets pour lesquels le COBARIC est maître d'œuvre en 2022-2023

**4** TYPES D'INTERVENTIONS

mieux  
connaître

planifier

aménager

informer  
éduquer

**27** mandats reçus pour accompagner les acteurs de l'eau dans leurs actions

## DES RÉSULTATS

- ▶ **600 arbres** distribués pour l'amélioration de la qualité de l'environnement
- ▶ **3 076 mètres** de fossés aménagés
- ▶ **5 plans d'actions** remis aux partenaires
- ▶ **1 document vulgarisé** sur les inondations
- ▶ **3 604 plants** de berce du Caucase arrachés
- ▶ **16 rivières** échantillonnées pour le suivi de la qualité de l'eau
- ▶ **3 340 personnes** sensibilisées aux enjeux de l'eau (activités grand public, rencontres de concertation, projets scolaires, etc.)

## MANDATS RÉALISÉS

Depuis 2018, le COBARIC propose une gamme de services aux acteurs de l'eau du territoire. De la prise en charge des demandes de certificats d'autorisation à la réalisation d'aménagements sur le terrain, ces services sont un moyen d'encourager les actions à l'égard de la ressource eau et favorisent la mise en œuvre du Plan directeur de l'eau.

En 2022-2023, l'organisme a réalisé 27 mandats d'une valeur totale de près de 104 000 \$. Les profits obtenus à la suite de ces mandats s'élèvent à un peu plus de 30 000 \$ et sont principalement utilisés pour le développement de nouveaux projets avec les acteurs du territoire.



Photo : Rivière des Fermes, Saint-Joseph-de-Beauce

## DEMANDES DE FINANCEMENTS EN 2022-2023

| Nom du projet, date de dépôt                                                                                                                                       | Bailleur de fonds                                                                                                  | État de la demande* |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|
| Projet d'acquisition de connaissances sur la restauration hydromorphologique et adaptation de la méthodologie aux cours d'eau du Québec, avril 2022                | Fonds pour dommages à l'environnement (FDE)                                                                        | Refusée             |
| Diminution des débits de pointe et de l'apport en sédiments dans l'habitat du poisson de la rivière des Fermes, novembre 2022                                      | Programme Affluents Maritime (PAM)                                                                                 | Refusée             |
| Projet de restauration hydromorphologique du ruisseau du marais au cœur du parc nature du Domaine Taschereau, novembre 2022                                        | FDE                                                                                                                | Refusée             |
| Corvée Chaudière, novembre 2022                                                                                                                                    | PAM                                                                                                                | Refusée             |
| Étude des traverses dans le secteur de la Zec Jaro et de l'UA-051-51, novembre 2022                                                                                | Programme d'aide financière aux véhicules hors route (Volet II - Protection de la faune et des habitats fauniques) | En attente          |
| Inventaire de salamandre sombre du Nord et salamandre pourpre dans le Domaine Taschereau – Parc nature et dans le secteur du mont Sainte-Marguerite, novembre 2022 | Fondation du Zoo de Granby pour les espèces en péril                                                               | Refusée             |
| Restauration hydromorphologique d'un cours d'eau (sans nom) au Golf de Sainte-Marie, décembre 2022                                                                 | Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)                                                          | Acceptée            |
| Réalisation de parcours canotables dans les municipalités de Saint-Joseph-de-Beauce et Scott, février 2023                                                         | Fonds de développement touristique de la Chaudière-Appalaches                                                      | Refusée             |
| Réalisation de parcours canotables dans les municipalités de Saint-Joseph-de-Beauce et Scott, février 2023                                                         | Desjardins                                                                                                         | En attente          |
| Restauration hydromorphologique de la rivière Fourchette, mars 2023                                                                                                | Programme de restauration et de création des milieux humides et hydriques (PRCMHH) volet 1 Étude                   | Acceptée            |
| Restauration hydromorphologique du ruisseau du Marais, mars 2023                                                                                                   | PRCMHH volet 1 Étude                                                                                               | En attente          |
| Caractérisation de la population piscicole sur le territoire de la Zec Jaro, du ruisseau du Marais et de la rivière Fourchette, février 2023                       | Programme d'aménagement/acquisition d'habitats fauniques (AAHF)                                                    | Acceptée            |
| Kiosque de sensibilisation sur l'habitat du poisson et enquête sur la pratique de la pêche sportive, mars 2023                                                     | Programme relève et mise en valeur de la faune                                                                     | En attente          |
| Gestion environnementale du fossé de la route Bélonie dans la municipalité d'Adstock, mars 2023.                                                                   | Fonds pour l'amélioration de la qualité de l'eau, MRC des Appalaches                                               | En attente          |

\*au 31 mars 2023



## Problématique prioritaire 1

# DÉGRADATION HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU

La dégradation hydromorphologique d'un cours d'eau comprend l'altération de ses fonctions hydrologiques (mouvement de l'eau) et morphologiques (mouvement des sédiments).

Cette problématique touche la rivière Chaudière et ses tributaires. Elle est associée à l'érosion et au transport sédimentaire.

### Projets associés à cette problématique

- ▶ Documenter les causes du transport sédimentaire et des débits de pointe dans les cours d'eau du bassin versant de la rivière des Fermes
- ▶ Sécurisation du tracé du lit de la rivière des Plante
- ▶ Concertation autour des enjeux d'un cours d'eau à salamandre pourpre en Estrie
- ▶ Mobilisation des usagers de la forêt publique pour la réduction de la sédimentation dans le bassin versant du lac Mégantic - phase 2

# DOCUMENTER LES CAUSES DU TRANSPORT SÉDIMENTAIRE ET DES DÉBITS DE POINTE DANS LES COURS D'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DES FERMES

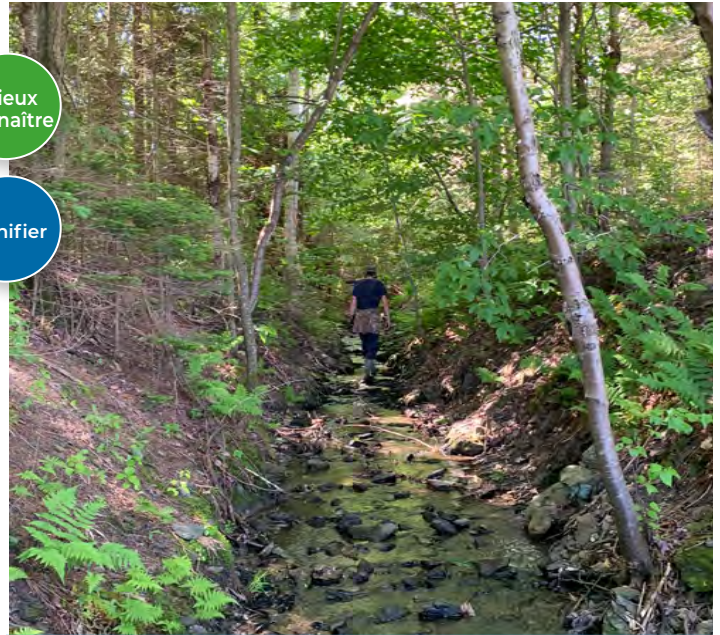
À l'été 2021 ainsi qu'à l'été 2022, le COBARIC a réalisé une caractérisation fine des cours d'eau du bassin versant de la rivière des Fermes. L'analyse des données récoltées, incluant des données historiques, a permis d'identifier plusieurs causes de l'apport sédimentaire et de l'augmentation des débits de pointe dans les cours d'eau qui se jettent dans la rivière des Fermes. De cette caractérisation sont ressorties plusieurs opportunités d'aménagements localisés, dans le but de limiter ces problématiques (noues végétalisées, déconnexion de fossés, reméandrage de cours d'eau, etc).

Le rapport a été présenté aux municipalités partenaires ainsi qu'aux partenaires riverains.

Ce projet a été rendu possible grâce au Programme Affluents Maritime administré par le Fonds d'action Saint-Laurent (FASL) et coordonné par le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), ainsi qu'au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre d'Avantage Saint-Laurent, la nouvelle vision maritime provinciale.

mieux  
connaître

planifier



Saint-Frédéric, Saint-Joseph-des-Érables, Saint-Séverin, Sacré-Coeur-de-Jésus, Saint-Jules, MRC des Appalaches, MRC Beauce-Centre

| Août 2021 - novembre 2022

| Valeur du projet : 72 000 \$

Communication : [Le bassin de la rivière des Fermes passé au peigne fin](#), 22 novembre 2022



Photo : Moulin des Fermes, Saint-Joseph-des-Érables

## CONCERTATION AUTOUR DES ENJEUX D'UN COURS D'EAU À SALAMANDRE POURPRE EN ESTRIE

En 2022, une traverse de cours d'eau a été identifiée comme problématique en milieu forestier, liée au transport sédimentaire et aux débordements récurrents du cours d'eau.

Reconnu comme un habitat de salamandre pourpre, une espèce vulnérable, le secteur de la traverse situé en terre privée soulève plusieurs enjeux, liés entres autres aux multiples usages qui y ont cours et à l'accès au territoire public.

Ce projet a permis de faire une analyse complète de la situation et d'organiser une séance de concertation avec les parties concernées par les enjeux du chemin, du cours d'eau et de son habitat (acériculteurs, promeneurs, compagnie forestière, municipalité, ministère de l'environnement). La rencontre avait pour but de poser des bases de connaissances et d'intérêts communs, et d'amorcer une réflexion collective pour arriver à une solution durable.

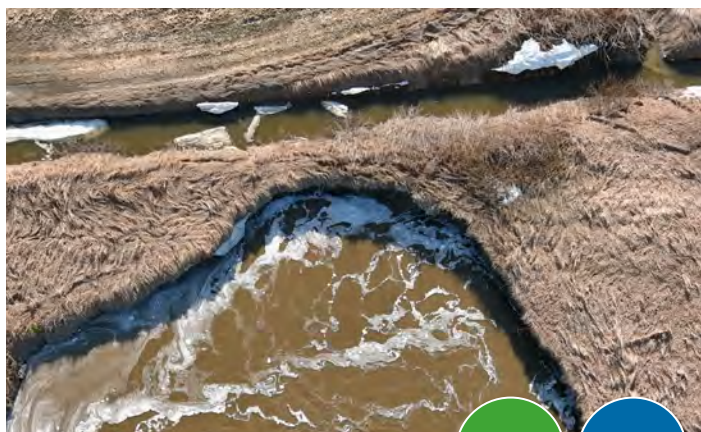
Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec.

Québec 



 Saint-Robert-Bellarmin,  
MRC du Granit  
| Août 2022 - mars 2023  
| Valeur du projet : 5 000 \$

planifier



 Beauceville,  
MRC Beauce-Centre  
| Août 2022 - octobre 2023  
| Valeur du projet : 20 000 \$

mieux  
connaître

planifier

## SÉCURISATION DU TRACÉ DU LIT DE LA RIVIÈRE DES PLANTE

Avec l'augmentation des débits de pointe (coups d'eau), la rivière des Plante menace de voir son tracé modifié, se créant un nouveau lit à travers champs. Ce projet d'étude a pour objectif de trouver le meilleur design et les meilleurs aménagements possibles permettant de sécuriser le tracé d'un tronçon de la rivière des Plante.

Ce projet est rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du gouvernement du Québec, dans le cadre du Programme de restauration et de création de milieux humides et hydriques.

Québec 

# MOBILISATION DES USAGERS DE LA FORÊT PUBLIQUE POUR LA RÉDUCTION DE LA SÉDIMENTATION DANS LE BASSIN VERSANT DU LAC MÉGANTIC - PHASE 2

L'objectif du projet est de sensibiliser les propriétaires forestiers du bassin versant du lac Mégantic aux impacts de la sédimentation sur la qualité de l'eau et des habitats fauniques.

Dans la dernière année, la finalité du projet s'est précisée. Cette seconde phase consiste en la production de vidéos éducatives et informatives sur l'importance des bonnes pratiques d'aménagements forestiers en terres publiques. Ces capsules, accompagnées d'une foire aux questions, permettront de démystifier le Règlement sur l'aménagement durable des forêts du domaine de l'État (RADF) quant aux applicabilités réglementaires et aux bonnes pratiques pouvant s'adjoindre au à celui-ci lors de chantiers.



mieux  
connaître

informer  
éduquer

MRC du Granit, Lac-Mégantic, Frontenac,  
Piopolis, Marston, Nantes, Milan, Val-Racine,  
Notre-Dame-des-Bois, Saint-Augustin-de-  
Woburn

| Août 2022 - août 2023  
| Valeur du projet : 8 325 \$

## MANDATS RÉALISÉS EN LIEN AVEC CETTE PROBLÉMATIQUE

### Audit de conformité réglementaire pour une compagnie forestière

Une compagnie forestière a déposé un appel d'offres pour la réalisation d'un audit de conformité réglementaire pour ses activités forestières, réalisées sur ses terrains privés, en Beauce et en Estrie. Le COBARIC a proposé ses services à la compagnie et a réalisé l'analyse de la conformité réglementaire de quatre chantiers de la DOMTAR au mois de juin 2022. L'audit de conformité réglementaire exigé par la compagnie s'est référé aux différentes lois fédérales (Loi sur la protection des eaux navigables, Loi canadienne sur la protection de l'environnement) et provinciales (Loi sur la qualité de l'environnement) encadrant la gestion des milieux humides et hydriques.

Le COBARIC a transmis un rapport final faisant état des observations sur le terrain et de la conformité des chantiers.

### Priorisation des chantiers d'intervention en vue de réduire les problématiques de débits de pointe et de sédiments

Après un premier projet visant l'acquisition de connaissances sur le territoire du bassin versant de la rivière Samson (2021), un premier plan d'action avait été présenté aux MRC du Granit et de Beauce-Sartigan ainsi qu'aux municipalités riveraines de la Samson. Dans l'optique de mettre en œuvre ce plan d'action, la municipalité de Saint-Robert-Bellarmin a mandaté le COBARIC pour lui fournir un rapport personnalisé, ciblant les types de travaux à réaliser (voiries, ponceaux, végétalisation) et leur ordre de priorité.

Ainsi, pour chacun des sites identifiés, une fiche descriptive synthétique a été rédigée, comprenant la localisation du site, une présentation de la problématique constatée, ainsi qu'un résumé des contraintes existantes, le cas échéant. Une évaluation prévisionnelle des coûts associés à chaque intervention a également été réalisée pour permettre à la municipalité de mieux planifier ses travaux.



## Problématique prioritaire 2

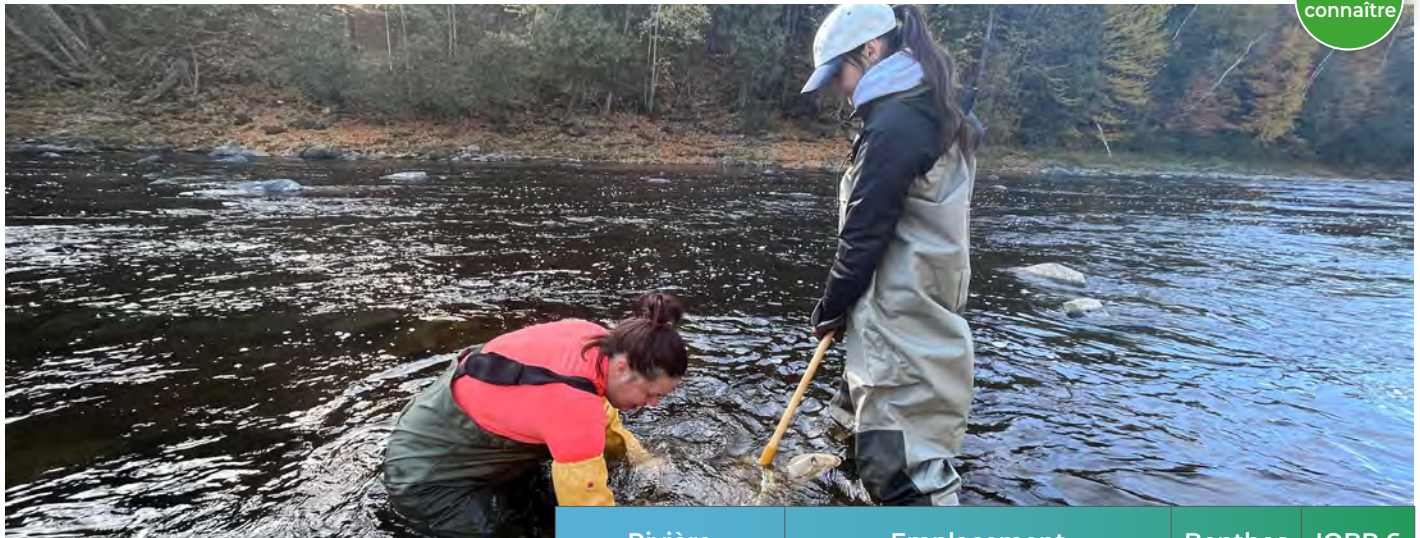
# DÉGRADATION DES MILIEUX HUMIDES, HYDRIQUES, ET RIVERAINS

La dégradation des milieux humides, hydriques et riverains implique la perte ou l'altération des habitats fauniques et floristiques qui leur sont associés.

Depuis 2017, le principe d'aucune perte nette a été intégré à la Loi sur l'eau. Ce principe implique d'éviter les interventions dans les milieux humides et hydriques, de minimiser l'impact de ces interventions le cas échéant, et de compenser la dégradation ou la perte de milieux lorsqu'inévitable.

### Projets associés à cette problématique

- ▶ Réseau-rivières
- ▶ Indice de surveillance volontaire benthique
- ▶ Remise en état et conservation de l'habitat du lac Mégantic et de son bassin versant
- ▶ Caractérisation de la population d'omble de fontaine dans le bassin versant de la rivière aux araignées
- ▶ Corvée chaudière
- ▶ Interventions en milieu scolaire
- ▶ Juin, mois de l'eau
- ▶ Mon eau, mon puits, ma santé
- ▶ Forum régional sur la qualité de l'eau en Chaudière-Appalaches



## INDICE DE SURVEILLANCE VOLONTAIRE BENTHIQUE

Depuis 2017, le COBARIC prend part au projet « Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir », mis sur pied par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E). Les objectifs de ce projet sont d'étudier (1) l'amplification des impacts des changements climatiques sur les cours d'eau affectés par des activités anthropiques et (2) l'effet des mesures d'adaptation sur la santé globale d'un cours d'eau dans un contexte de changements climatiques. La santé des cours d'eau est évaluée selon la présence (ou l'absence) des macroinvertébrés dans la rivière.

Le COBARIC participe également au programme Survol Benthos afin d'analyser la santé de 9 autres cours d'eau pendant 3 ans.

| Rivière           | Emplacement                  | Benthos | IQBP 6 |
|-------------------|------------------------------|---------|--------|
| Arnold            | Piopolis                     |         | x      |
| Chaudière         | Frontenac                    | x       |        |
| Samson            | Saint-Gédéon-de-Beauce       |         | x      |
| du Loup           | Saint-Théophile              | x       |        |
| Portage           | Saint-Théophile              | x       |        |
| Chaudière         | Notre-Dame-des-Pins          |         | x      |
| Famine            | Saint-Georges                | x       |        |
| Bras Saint-Victor | Beauceville                  | x       | x      |
| Pouliot           | Saint-Joseph-de-Beauce       | x       |        |
| des Fermes        | Saint-Joseph-des-Érables     | x       |        |
| Noire             | Saint-Gilles                 |         | x      |
| des Îles brûlées  | Saint-Bernard                | x       |        |
| Bras d'Henri      | Saint-Gilles                 |         | x      |
| Chaudière         | Scott                        |         | x      |
| Filkars           | Saint-Patrice-de-Beaurivage  | x       |        |
| Bras d'Henri      | Saint-Narcisse-de-Beaurivage | x       |        |
| Beaurivage        | Lévis                        |         | x      |

## RÉSEAU-RIVIÈRES

Réseau-Rivières est un projet de suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec en collaboration avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. Chaque mois, entre avril et novembre, le COBARIC récolte des échantillons d'eau de rivières choisies afin d'en suivre la qualité biologique et physicochimique (IQBP 6).

Au total, le COBARIC a échantillonné 8 stations pour 2022-2023, situées dans sept cours d'eau.

## CORVÉE CHAUDIÈRE



# Chaudière

Saint-Lambert-de-Lauzon

| Mai 2022

| Valeur du projet : 200 \$

Communications : [La Corvée Chaudière reprend du service en 2022](#), 16 mai 2022

[Le nettoyage de la rivière Chaudière à Saint-Lambert-de-Lauzon contraint d'être reporté](#), 19 mai 2022

La Corvée Chaudière profite du nettoyage des berges pour sensibiliser la population au potentiel récréotouristique que représente la rivière; à la faune et la flore qui l'utilisent comme milieu de vie et à l'environnement. Jusqu'à maintenant, près de deux tonnes de déchets ont été retirées de la rivière par une centaine de participants!

*La Corvée Chaudière devait avoir lieu en mai 2022 à Saint-Lambert-de-Lauzon. Pour diverses raisons hors de notre contrôle et de celui de nos partenaires, la corvée n'a malheureusement pas eu lieu.*

## JUIN, MOIS DE L'EAU

Coordonné par le ROBVQ, le mouvement collectif « Juin, Mois de l'eau » s'est déroulé sous la thématique des lacs en 2022. Le COBARIC a participé en produisant plusieurs publications sur Facebook pour éduquer au phénomène d'eutrophisation (vieillesse) des plans d'eau ainsi que pour valoriser les lacs et rivières du bassin versant. Il était également question de promouvoir des pratiques de navigation raisonnables ainsi que le ramassage des déchets. Au total, plus de 2 500 personnes ont été sensibilisées grâce à ces publications.

Le 3 juin, l'équipe du COBARIC s'est rendue à Saint-Georges pour distribuer près de 600 arbres aux élèves des écoles Les Petits Castors et Lacroix. Les plants étaient fournis gratuitement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs par l'entremise de l'Association forestière des deux rives. Chaque élève a reçu un plant ainsi qu'un feuillet descriptif pour connaître l'essence d'arbre, ses bénéfices sur l'environnement ainsi que la meilleure façon de le planter.

L'équipe du COBARIC était également présente à Saint-Agapit et à Saint-Gilles durant la Fête de la pêche (4 juin 2022) pour sensibiliser près de 80 pêcheurs en herbe sur l'habitat du poisson et son cycle de vie.



Ensemble du territoire

| Juin 2022

| Valeur du projet : 4 330 \$

Communications : [Mois de l'eau 2022, bilan positif pour le COBARIC](#), 28 juillet 2022

informer  
éduquer



préau mouvoir  
seau vegarder  
preautéger

moisdeleau.org | #moisdeleau

# REMISE EN ÉTAT ET CONSERVATION DE L'HABITAT DU LAC MÉGANTIC ET DE SON BASSIN VERSANT

Le but du projet est de restaurer l'habitat du poisson, d'améliorer la qualité de l'environnement et de conserver les milieux de qualité présents et futurs dans le lac Mégantic et son bassin versant. Ce projet complet s'articule autour de trois principaux axes, soit :

- ▶ La restauration des processus naturels ou la réalisation d'aménagements (seuil, frayère, déflecteur, etc.) permettant de créer des habitats de qualité pour le poisson.
- ▶ La réalisation d'aménagements permettant une meilleure gestion des eaux de pluie.
- ▶ La sensibilisation des acteurs du bassin versant du lac Mégantic (citoyens, municipalités, producteurs forestiers, producteurs agricoles) aux pratiques visant une meilleure qualité de l'eau du lac Mégantic et de ses habitats.

Les activités réalisées durant l'année 2022-2023 concernaient ces trois axes :

La restauration de la continuité écologique dans le secteur de la Baie-des-Sables a débuté avec de premières **sessions de caractérisation**. Ce projet inclut l'amélioration du transport sédimentaire vers la Baie-des-Sables afin d'assurer la qualité de l'habitat aquatique.



Deux vitrines de gestion environnementale des fossés ont été mises en place. Situés sur le chemin de la sapinière à Marston et dans le quartier du Bercaill, à Nantes, les aménagements permettent une gestion plus durable des eaux de pluie, réduisent l'apport de sédiments et limitent les débits de pointe dans les cours d'eau.



MRC du Granit, Lac-Mégantic, Frontenac, Piopolis, Marston, Nantes, Milan, Val-Racine, Notre-Dame-des-Bois, Saint-Augustin-de-Woburn

| Septembre 2020 - décembre 2025

| Valeur du projet : 404 199 \$

Communication : [L'amélioration de la qualité de l'eau et de l'habitat du poisson, toujours dans la mire pour les acteurs de Mégantic](#), 8 septembre 2022



L'aménagement des fossés à Marston a fait l'objet d'une **journée de formation pour les professionnels des travaux de voirie** et les directeurs généraux des municipalités de la MRC du Granit. Cette formation a permis aux participants de découvrir le fonctionnement, les intérêts ainsi que les méthodes d'entretien des aménagements proposés. De plus, une **vidéo éducative** expliquant les procédés utilisés a été produite.

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada.  
This project was undertaken with the financial support of the Government of Canada.

Canada

## CARACTÉRISATION DE LA POPULATION D'OMBLE DE FONTAINE DANS LE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE AUX ARAIGNÉES

Connaître l'état des populations piscicoles vivant dans nos cours d'eau permet d'identifier des anomalies et de mieux planifier de futures interventions, afin qu'elles profitent au mieux à la faune piscicole. Ainsi, ce projet d'acquisition de connaissances a été réalisé à l'été 2022, dans le but de mettre à jour les données concernant les populations d'ombles de fontaine présentes dans les cours d'eau du bassin versant de la rivière aux Araignées.

Au total, 18 stations de pêches ont été inventoriées au sein de la Zec Louise Gosford. Les prises ont été identifiées, dénombrées et mesurées avant d'être remises à l'eau de façon sécuritaire.

Le COBARIC tient à remercier la Zec Louise-Gosford de lui avoir permis d'accéder à son territoire gratuitement.

Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier d'Héritage Faune, la Fondation de la Fédération des chasseurs et pêcheurs du Québec, dans le cadre du programme Aménagement/acquisition d'habitats fauniques.



**HÉRITAGE FAUNE**

La fondation de la Fédération québécoise  
des chasseurs et pêcheurs



mieux  
connaître



Bassin versant de la rivière  
aux Araignées, Frontenac

| Juin - décembre 2022

| Valeur du projet : 5 000\$

Communications : [Recenser les populations  
d'ombles de fontaine près du lac Mégantic,](#)  
30 juin 2022

[Pêcher électrique pour identifier les poissons,](#)  
30 août 2022

## INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Chaque année, le COBARIC participe à l'opération Partenariat Action-Jeunesse en Environnement (PAJE), qui permet de lier des problématiques environnementales concrètes aux apprentissages des jeunes. Ils sont alors impliqués dans un processus de résolution de problèmes identifiés par la communauté et les acteurs environnementaux.

Les activités (souvent une présentation en classe suivie d'une sortie sur le terrain) sont réalisées par l'équipe du COBARIC dans les établissements volontaires de la zone de gestion.

### Activités réalisées cette année

- ▶ École LESLÉ, activité Qualité de l'eau  
2 groupes de secondaire 5
- ▶ École Beaurivage, activité Qualité de l'eau  
3 groupes de secondaire 4
- ▶ École l'Envol, activité Amphibiens et reptiles  
2 groupes de secondaire 2
- ▶ École l'Aubier, activité Aquaculture  
1 groupe de secondaire 1



📍 Établissements scolaires situés sur  
le bassin versant  
| Depuis 2010  
| Valeur du projet : 4 478 \$

## MANDATS RÉALISÉS EN LIEN AVEC LES MILIEUX HUMIDES, HYDRIQUES ET RIVERAINS

### Plan d'intervention pour le Lac Jolicoeur

L'Association des riverains du lac Jolicoeur a sollicité le COBARIC afin de mettre à jour son plan directeur de lac (élaboré en 2013 par un autre organisme) ainsi que de caractériser les herbiers aquatiques. Le mandat s'est déployé avec la collecte d'informations existantes parmi les bases de données publiques (LiDAR, occupation du territoire, données piscicoles SIFA, qualité de l'eau, occurrences d'espèces exotiques envahissantes, etc.) et sur le terrain avec la caractérisation à bord d'une embarcation et à pied dans le bassin versant.

Le plan d'intervention produit à l'hiver 2023 comprend entre autres un portrait du bassin versant du lac Jolicoeur, une caractérisation des bandes riveraines par drone, des herbiers aquatiques, des fossés et des ponceaux ainsi qu'un plan d'action révisé, à la lumière des informations nouvellement obtenues.

### Services techniques en géomatique dans le cadre du Plan régional des milieux humides et hydriques

Les MRC et Ville-MRC du Québec sont dans l'obligation légale de produire, d'ici le 16 juin 2023, un Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH). Il s'agit d'un document de planification stratégique visant à intégrer la conservation des milieux humides et hydriques dans l'aménagement du territoire. Ce projet nécessite un effort géomatique considérable, notamment dans la manipulation et l'alimentation de bases de données géomatiques, l'analyse de données et l'extraction de diverses statistiques et, enfin, la production de cartes.

La ville de Lévis a mandaté le COBARIC afin de l'appuyer dans la production de son PRMHH par la mise à disposition d'une ressource spécialisée en géomatique.

## MON EAU, MON Puits, MA SANTÉ

Mon eau, mon puits, ma santé est un projet pilote collectif ayant comme objectif de développer une stratégie adaptative pour encourager les propriétaires de puits privés à faire analyser leur eau.

Activités réalisées au cours de l'année :

- Participation à la création du site web moneaumonpuits.ca pour vulgariser toute l'information pertinente sur l'entretien d'un puits, l'échantillonnage, l'analyse, la compréhension des résultats, les solutions possibles et des ressources d'accompagnement
- Sensibilisation et accompagnement des municipalités de Saint-Évariste-de-Forsyth et Saint-Gédéon-de-Beauce au printemps 2022 pour les communications du projet, la livraison des échantillons, le suivi avec le laboratoire, etc.
- Transfert de connaissances du COBARIC à deux autres organismes pour la tenue du projet pilote dans leurs bassins versants respectifs à l'automne 2022

Ce projet est une initiative de la direction de la santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Chaudière-Appalaches, qui collabore avec la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales de l'Université du Québec à Rimouski, campus de Lévis, le COBARIC ainsi que les organismes de bassins versants de la zone du Chêne et de la Côte du Sud.



# Savez-vous ce que vous buvez?

**Analysez votre eau pour le savoir!**

- Analyses à prix compétitif
- Envoi groupé une fois par semaine par la municipalité
- Résultats reçus directement à votre domicile
- Aide disponible pour vous aider à toutes les étapes, de l'analyse à la correction des problèmes rencontrés

**rabais de 67%**  
selon le type d'analyse

Pour plus d'information, communiquez avec votre municipalité  
418-582-3341

 MON EAU  
MON Puits  
MA SANTÉ

## FORUM RÉGIONAL SUR LA QUALITÉ DE L'EAU EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

En 2022, les neuf organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches (OBV-CA), dont le COBARIC fait partie, et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches ont commencé à préparer le prochain forum régional sur l'eau, qui se tiendra en juin 2023.

Le COBARIC fait partie du comité organisateur de cet événement, qui aura lieu à Sainte-Marie.

Cette 6<sup>e</sup> édition portera la qualité de l'eau, en particulier le rôle des différents acteurs face à l'évaluation, au suivi et au respect de la réglementation associés aux installations septiques. Parce que l'eau est une ressource collective qu'il nous appartient à tous de préserver!



6<sup>e</sup> Forum régional sur  
**LA QUALITÉ DE L'EAU**  
en Chaudière-Appalaches  
*une responsabilité partagée*



Sainte-Marie, MRC de La Nouvelle-Beauce

| Novembre 2022 - juin 2023

| Valeur du projet : 1 910 \$





### Problématique prioritaire 3

## INONDATION DE ZONES AVEC ENJEUX ET DÉBITS DE POINTE ASSOCIÉS

La rivière Chaudière est connue pour ses débordements récurrents et importants. Dans le bassin versant, plusieurs cours d'eau de plus petite envergure sont aussi sujets aux inondations, notamment les rivières Beaurivage, des Fermes, Calway, Bras Saint-Victor et Famine.

### Projets associés à cette problématique

- Système de surveillance de la rivière Chaudière
- Vulgariser les connaissances sur les inondations de la rivière Chaudière

## SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Le Système de surveillance de la rivière Chaudière (SSRC) a été élaboré pour suivre les crues et faciliter le partage d'informations entre les municipalités riveraines de la rivière Chaudière. Sous forme de portail Internet, il donne accès à des données et des images en temps réel pour surveiller le comportement de cette rivière dans des secteurs vulnérables aux inondations. Bien qu'il ne soit pas possible d'éviter les inondations, le système d'alerte en place permet de diminuer l'importance des pertes matérielles et les risques d'atteintes physiques des personnes.

Un service gratuit d'abonnement aux alertes de variation du niveau d'eau de la rivière Chaudière est disponible et se veut un complément au SSRC déjà en fonction ainsi qu'aux diverses mesures prises par les villes et les municipalités en matière de promotion et de prévention des risques associés aux zones inondables. L'abonnement est toujours disponible via le [https://www.ssrc.cobaric.qc.ca/publique\\_abonnement.php](https://www.ssrc.cobaric.qc.ca/publique_abonnement.php).

En plus d'assurer la coordination du SSRC, qui comprend la vérification des équipements, la permanence du COBARIC a tenu les rencontres suivantes :

- Rencontres avec M. Jean-Luc Revol, conseiller pour la rivière Chaudière du ministère de la Sécurité Publique (MSP). Prise de connaissance des dossiers inondations pour le bassin versant de la rivière Chaudière (novembre 2022, janvier 2023)

- Rencontre annuelle du SSRC avec tous les intervenants impliqués lors des inondations, soit les municipalités, le MSP, le ministère des Transports et de la Mobilité durable, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Innergex et la Sûreté du Québec (12 décembre 2022)
- Formation SSRC des nouveaux arrivants municipaux (Scott, Saint-Gilles)
- Rencontre d'information avec le MSP pour le déploiement du COBARIC en cas d'inondation (mars 2023)

Par ailleurs, le COBARIC a reçu une subvention du ministère de la Sécurité publique dans le but d'améliorer et de mettre à jour le SSRC. L'organisation a assuré le suivi de ces travaux, réalisés avec le groupe Baillargeon.



**Système de surveillance  
de la rivière Chaudière**

**Québec**

## VULGARISER LES CONNAISSANCES SUR LES INONDATIONS DE LA RIVIÈRE CHAUDIÈRE

Dans la dernière année, la collaboration entre le COBARIC et le Bureau de projets de la rivière Chaudière s'est poursuivie avec la production d'un [document vulgarisé](#), faisant le point sur l'ensemble des données historiques et des études liées aux inondations de la rivière Chaudière. Le document, qui comprend un livret de définitions, se veut accessible aux lecteurs non avisés. C'est par ailleurs un outil pour les instances ayant un rôle d'information, comme les municipalités.

Ces documents ont été produits en collaboration avec le Bureau de projets de la rivière Chaudière du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Au-delà de ce mandat, le COBARIC participe aux réflexions du Bureau de projets par sa présence au sein du Comité municipal technique (qui regroupe plusieurs municipalités riveraines de la rivière Chaudière) et en collaborant à l'élaboration d'un projet d'étude sédimentaire sur la rivière Chaudière.



Ensemble du bassin versant | 2022 | Valeur du projet : 25 000\$

**informer  
éduquer**



#### Problématique prioritaire 4

## INTRODUCTION ET PROPAGATION D'ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Les espèces exotiques envahissantes peuvent être dangereuses pour la santé humaine, et détériorer l'habitat de plusieurs espèces végétales et animales indigènes. Plusieurs plantes exotiques envahissantes se sont installées dans le bassin versant de la rivière Chaudière, comme le myriophylle à épis, le nerprun bourdaine, l'agrile du frêne ou encore la berce du Caucase. Ces espèces, lorsqu'elles se propagent en bordure de cours d'eau menacent la stabilité des berges, et augmentent entre autres les risques d'érosion et de sédimentation.

#### Projets associés à cette problématique

- Offensive régionale de lutte à la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches

## OFFENSIVE RÉGIONALE DE LUTTE À LA BERCE DU CAUCASE EN CHAUDIÈRE-APPALACHES

Les neuf organismes de bassins versants de la Chaudière-Appalaches, qui travaillent de concert pour contrôler la berce du Caucase, une espèce exotique envahissante, ont poursuivi leur travail à la saison 2022, pour la cinquième année consécutive.

**Nombre de sites suivis en 2022 : 91**

**Nombre de plants traités (éradication manuelle) : 3 604**

En plus de réaliser l'éradication et le suivi des colonies installées sur son territoire, le COBARIC a soutenu le projet à l'échelle régionale, entre autres par :

- ▶ Les communications du projet (animation d'une page Facebook, rédaction de communiqués de presse)
- ▶ Le suivi des signalements auprès des répondants locaux
- ▶ Le déploiement de l'équipe régionale, composée d'employés du COBARIC qui se déplacent pour soutenir les travaux d'éradication
- ▶ Le transfert de données auprès des parties prenantes



Bassin versant de la rivière Chaudière  
et ensemble de la Chaudière-Appalaches

| Depuis 2018

| Valeur du projet (annuel) : 21 855 \$

Communication : [Berce du Caucase :  
une cinquième année de lutte réussie en  
Chaudière-Appalaches](#), 17 novembre 2022



Québec

## MANDAT RÉALISÉ EN LIEN AVEC LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

### Formation à l'identification des EEE dans le cadre du projet de parc linéaire de la municipalité de Scott et bonnes pratiques de gestion des EEE

À la suite d'un premier mandat de caractérisation et d'identification des risques liés aux espèces exotiques envahissantes (EEE) pour le projet du futur parc linéaire de la municipalité de Scott, sept espèces différentes ont été identifiées sur le site : la renouée du Japon, l'anthriscus des bois, l'égopode podagraire, l'herbe à poux, la salicaire commune (aussi appelée salicaire pourpre), l'impatiante glanduleuse et l'érable à Giguère.

Ces espèces peuvent, de par leur potentiel de dispersion, coloniser très rapidement les milieux et devenir incontrôlables. Pour minimiser les risques de propagation et de dispersion de ces espèces, la municipalité a mandaté le COBARIC pour former ses employés municipaux à les reconnaître et aux précautions à prendre face à ces espèces. La formation a comporté une identification in situ des espèces exotiques envahissantes présentes à Scott à l'aide de piquets, la remise d'un plan de l'envahissement ainsi qu'une formation sur l'identification, la détection et la propagation de chacune des espèces.

## ET AUSSI!



| 2019-2022

| Valeur du projet : 23 670 \$

Communication : [Clap de fin pour le projet d'échanges Québec-Wallonie](#)

### ÉCHANGES TECHNIQUES INTERCONTINENTAUX SUR LA GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT DANS UN CONTEXTE DE CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Les échanges entre le COBARIC et le Contrat de rivière Semois-Chiers se sont poursuivis avec une mission du COBARIC en Wallonie et aux Pays-Bas du 17 au 27 août 2022, ainsi que par l'accueil du Contrat de rivière Semois-Chiers en Beauce, du 26 au 30 septembre 2022.

Débuté en 2019, ce projet d'échanges techniques sous forme de webinaires a permis d'en apprendre plus sur les réalités et les méthodes de gestion d'un organisme semblable au COBARIC. Les présentations sont accessibles [sur le site web du COBARIC](#).

Ce projet a été rendu possible grâce à la participation financière du ministère des Relations internationales et de la Francophonie, à travers le programme de Coopération Québec – Wallonie Bruxelles.



Relations  
internationales  
et Francophonie



## MANDATÉ POUR COORDONNER UNE TABLE DE CONCERTATION

### Coordination d'une table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire

Mise en place en 2017 afin d'assurer la prise en compte des intérêts et préoccupations des personnes et organismes concernés par les activités d'aménagement forestier ayant lieu en forêt publique, la Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie fonctionne avec un coordonnateur. La MRC du Haut-Saint-François, responsable de la gestion de la Table, a mandaté le COBARIC pour assurer sa coordination. Le COBARIC est donc en charge d'organiser et d'animer les rencontres mensuelles de la TGIRT, ainsi que de faire le lien entre les besoins des membres de la Table et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.



1442, route du Président-Kennedy, bureau 140

Scott (Québec) G0S 3G0

418-389-0476 | [www.cobaric.qc.ca](http://www.cobaric.qc.ca) | [cobaric@cobaric.qc.ca](mailto:cobaric@cobaric.qc.ca)